

RECUEIL DE PRIERES SPIRITES.

Préambule.

1. Les Esprits ont toujours dit : «La forme n'est rien, la pensée est tout. Priez chacun selon vos convictions et le mode qui vous touche le plus ; une bonne pensée vaut mieux que de nombreuses paroles où le coeur n'est pour rien.»

Les Esprits ne prescrivent aucune formule absolue de prières ; lorsqu'ils en donnent, c'est afin de fixer les idées, et surtout pour appeler l'attention sur certains principes de la doctrine spirite. C'est aussi dans le but de venir en aide aux personnes qui sont embarrassées pour rendre leurs idées, car il en est qui ne croiraient pas avoir réellement prié si leurs pensées n'étaient pas formulées.

Le recueil de prières contenues dans ce chapitre est un choix fait parmi celles qui ont été dictées par les Esprits en différentes circonstances ; ils ont pu en dicter d'autres, et en d'autres termes, appropriées à certaines idées ou à des cas spéciaux, mais peu importe la forme, si la pensée fondamentale est la même. Le but de la prière est d'élever notre âme à Dieu ; la diversité des formules ne doit établir aucune différence entre ceux qui croient en lui, et encore moins entre les adeptes du Spiritisme, car Dieu les accepte toutes lorsqu'elles sont sincères.

Il ne faut donc point considérer ce recueil comme un formulaire absolu, mais comme une variété parmi les instructions que donnent les Esprits. C'est une application des principes de la morale évangélique développés dans ce livre, un complément à leurs dictées sur les devoirs envers Dieu et le prochain, où sont rappelés tous les principes de la doctrine.

Le Spiritisme reconnaît comme bonnes les prières de tous les cultes quand elles sont dites par le coeur et non par les lèvres ; il n'en impose

aucune et n'en blâme aucune ; Dieu est trop grand, selon lui, pour repousser la voix qui l'implore ou qui chante ses louanges, parce qu'elle le fait d'une manière plutôt que d'une autre. *Quiconque lancerait l'anathème contre les prières qui ne sont pas dans son formulaire prouverait qu'il méconnaît la grandeur de Dieu.* Croire que Dieu tient à une formule, c'est lui prêter la petitesse et les passions de l'humanité.

Une condition essentielle de la prière, selon saint Paul (ch. XXVII, n° 16), est d'être intelligible, afin qu'elle puisse parler à notre esprit ; pour cela il ne suffit pas qu'elle soit dite en une langue comprise de celui qui prie ; il est des prières en langue vulgaire qui ne disent pas beaucoup plus à la pensée que si elles étaient en langue étrangère, et qui, par cela même, ne vont pas au cœur ; les rares idées qu'elles renferment sont souvent étouffées sous la surabondance des mots et le mysticisme du langage.

La principale qualité de la prière est d'être claire, simple et concise, sans phraséologie inutile, ni luxe d'épithètes qui ne sont que des parures de clinquant ; chaque mot doit avoir sa portée, réveiller une idée, remuer une fibre : en un mot, *elle doit faire réfléchir* ; à cette seule condition la prière peut atteindre son but, autrement *ce n'est que du bruit*. Aussi voyez avec quel air de distraction et quelle volubilité elles sont dites la plupart du temps ; on voit les lèvres qui remuent ; mais, à l'expression de la physionomie, au son même de la voix, on reconnaît un acte machinal, purement extérieur, auquel l'âme reste indifférente.

Les prières réunies dans ce recueil sont divisées en cinq catégories : 1° Prières générales ; 2° Prières pour soi-même ; 3° Prières pour les vivants ; 4° Prières pour les morts ; 5° Prières spéciales pour les malades et les obsédés.

Dans le but d'appeler plus particulièrement l'attention sur l'objet de chaque prière, et d'en mieux faire comprendre la portée, elles sont toutes précédées d'une instruction préliminaire, sorte d'exposé des motifs, sous le titre de *préface*.

I. PRIERES GENERALES.

Oraison dominicale.

2. PREFACE. Les Esprits ont recommandé de placer l'*Oraison dominicale* en tête de ce recueil, non seulement comme prière, mais comme symbole. De toutes les prières, c'est celle qu'ils mettent au premier rang, soit parce qu'elle vient de Jésus lui-même (saint Matthieu, ch. VI, v. de 9 à 13), soit parce qu'elle peut les suppléer toutes selon la pensée qu'on y attache ; c'est le plus parfait modèle de concision, véritable chef-d'oeuvre de sublimité dans sa simplicité. En effet, sous la forme la plus restreinte, elle résume tous les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même et envers le prochain ; elle renferme une profession de foi, un acte d'adoration et de soumission, la demande des choses nécessaires à la vie, et le principe de la charité. La dire à l'intention de quelqu'un, c'est demander pour lui ce qu'on demanderait pour soi.

Cependant, en raison même de sa brièveté, le sens profond renfermé dans les quelques mots dont elle se compose échappe à la plupart ; c'est pourquoi on la dit généralement sans diriger sa pensée sur les applications de chacune de ses parties ; on la dit comme une formule dont l'efficacité est proportionnée au nombre de fois qu'elle est répétée ; or c'est presque toujours un des nombres cabalistiques *trois, sept* ou *neuf*, tirés de l'antique croyance superstitieuse à la vertu des nombres, et en usage dans les opérations de la magie.

Pour suppléer au vague que la concision de cette prière laisse dans la pensée, d'après le conseil et avec l'assistance des bons Esprits, il a été ajouté à chaque proposition un commentaire qui en développe le sens et en montre les applications. Selon les circonstances et le temps disponible, on peut donc dire l'Oraison dominicale *simple* ou *développée*.

3. PRIERE. - I. *Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié !*

Nous croyons en vous, Seigneur, parce que tout révèle votre puissance et votre bonté. L'harmonie de l'univers témoigne d'une sagesse, d'une prudence et d'une prévoyance qui surpassent toutes les facultés humaines ; le nom d'un être souverainement grand et sage est inscrit dans toutes les oeuvres de la création, depuis le brin d'herbe et le plus petit insecte jusqu'aux astres qui se meuvent dans l'espace ; partout nous voyons la preuve d'une sollicitude paternelle ; c'est pourquoi aveugle est celui qui ne vous reconnaît pas dans vos oeuvres, orgueilleux celui qui ne vous glorifie pas, et ingrat celui qui ne vous rend pas des actions de grâce.

II. *Que votre règne arrive !*

Seigneur, vous avez donné aux hommes des lois pleines de sagesse et qui feraient leur bonheur s'ils les observaient. Avec ces lois, ils feraient régner entre eux la paix et la justice ; ils s'entraideraient mutuellement, au lieu de se nuire comme ils le font ; le fort soutiendrait le faible au lieu de l'écraser ; ils éviteraient les maux qu'engendrent les abus et les excès de tous genres. Toutes les misères

d'ici-bas viennent de la violation de vos lois, car il n'est pas une seule infraction qui n'ait ses conséquences fatales.

Vous avez donné à la brute l'instinct qui lui trace la limite du nécessaire, et elle s'y conforme machinalement ; mais à l'homme, outre cet instinct, vous avez donné l'intelligence et la raison ; vous lui avez aussi donné la liberté d'observer ou d'enfreindre celles de vos lois qui le concernent personnellement, c'est-à-dire de choisir entre le bien et le mal, afin qu'il ait le mérite et la responsabilité de ses actions.

Nul ne peut prétexter ignorance de vos lois, car, dans votre prévoyance paternelle, vous avez voulu qu'elles fussent gravées dans la conscience de chacun, sans distinction de culte ni de nations ; ceux qui les violent, c'est qu'ils vous méconnaissent.

Un jour viendra où, selon votre promesse, tous les pratiqueront ; alors l'incrédulité aura disparu ; tous vous reconnaîtront pour le souverain Maître de toutes choses, et le règne de vos lois sera votre règne sur la terre.

Daignez, Seigneur, hâter son avènement, en donnant aux hommes la lumière nécessaire pour les conduire sur le chemin de la vérité.

III. *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel !*

Si la soumission est un devoir du fils à l'égard du père, de l'inférieur envers son supérieur, combien ne doit pas être plus grande celle de la créature à l'égard de son Créateur ! Faire votre volonté, Seigneur, c'est observer vos lois et se soumettre sans murmure à vos décrets divins ; l'homme s'y soumettra quand il comprendra que vous êtes la source de toute sagesse, et que sans vous il ne peut rien ; alors il fera votre volonté sur la terre comme les élus dans le ciel.

IV. *Donnez-nous notre pain de chaque jour.*

Donnez-nous la nourriture pour l'entretien des forces du corps ; donnez-nous aussi la nourriture spirituelle pour le développement de notre Esprit.

La brute trouve sa pâture, mais l'homme la doit à sa propre activité et aux ressources de son intelligence, parce que vous l'avez créé libre.

Vous lui avez dit : «Tu tireras ta nourriture de la terre à la sueur de ton front ;» par là, vous lui avez fait une obligation du travail, afin qu'il exerçât son intelligence par la recherche des moyens de pourvoir à ses besoins et à son bien-être, les uns par le travail matériel, les

autres par le travail intellectuel ; sans le travail, il resterait stationnaire et ne pourrait aspirer à la félicité des Esprits supérieurs.

Vous secondez l'homme de bonne volonté qui se confie à vous pour le nécessaire, mais non celui qui se complaît dans l'oisiveté et voudrait tout obtenir sans peine, ni celui qui cherche le superflu. (Ch. XXV.)

Combien en est-il qui succombent par leur propre faute, par leur incurie, leur imprévoyance ou leur ambition, et pour n'avoir pas voulu se contenter de ce que vous leur aviez donné ! Ceux-là sont les artisans de leur propre infortune et n'ont pas le droit de se plaindre, car ils sont punis par où ils ont péché. Mais ceux-là mêmes, vous ne les abandonnez pas, parce que vous êtes infiniment miséricordieux ; vous leur tendez une main secourable dès que, comme l'enfant prodigue, ils reviennent sincèrement à vous. (Ch. V, n° 4.)

Avant de nous plaindre de notre sort, demandons-nous s'il n'est pas notre ouvrage ; à chaque malheur qui nous arrive, demandons-nous s'il n'eût pas dépendu de nous de l'éviter ; mais disons aussi que Dieu nous a donné l'intelligence pour nous tirer du borbier, et qu'il dépend de nous d'en faire usage.

Puisque la loi du travail est la condition de l'homme sur la terre, donnez-nous le courage et la force de l'accomplir ; donnez-nous aussi la prudence, la prévoyance et la modération, afin de n'en pas perdre le fruit.

Donnez-nous donc, Seigneur, notre pain de chaque jour, c'est-à-dire les moyens d'acquérir, par le travail, les choses nécessaires à la vie, car nul n'a droit de réclamer le superflu.

Si le travail nous est impossible, nous nous confions en votre divine providence.

S'il entre dans vos desseins de nous éprouver par les plus dures privations, malgré nos efforts, nous les acceptons comme une juste expiation des fautes que nous avons pu commettre dans cette vie ou dans une vie précédente, car vous êtes juste ; nous savons qu'il n'y a point de peines imméritées, et que vous ne châtiez jamais sans cause.

Préservez-nous, ô mon Dieu, de concevoir de l'envie contre ceux qui possèdent ce que nous n'avons pas, ni même contre ceux qui ont le superflu, alors que nous manquons du nécessaire. Pardonnez-leur s'ils oublient la loi de charité et d'amour du prochain que vous leur avez enseignée. (Ch. XVI, n° 8.) Ecartez aussi de notre esprit la pensée de nier votre justice, en voyant la prospérité du méchant et le malheur qui

accable parfois l'homme de bien. Nous savons maintenant, grâce aux nouvelles lumières qu'il vous a plu de nous donner, que votre justice reçoit toujours son accomplissement et ne fait défaut à personne ; que la prospérité matérielle du méchant est éphémère comme son existence corporelle, et qu'elle aura de terribles retours, tandis que la joie réservée à celui qui souffre avec résignation sera éternelle. (Ch. V, n° 7, 9, 12, 18.)

V. Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent. - Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Chacune de nos infractions à vos lois, Seigneur, est une offense envers vous, et une dette contractée qu'il nous faudra tôt ou tard acquitter. Nous en sollicitons la remise de votre infinie miséricorde, sous la promesse de faire nos efforts pour n'en pas contracter de nouvelles.

Vous nous avez fait une loi expresse de la charité ; mais la charité ne consiste pas seulement à assister son semblable dans le besoin ; elle est aussi dans l'oubli et le pardon des offenses. De quel droit réclamerions-nous votre indulgence, si nous en manquons nous-mêmes à l'égard de ceux dont nous avons à nous plaindre ?

Donnez-nous, ô mon Dieu, la force d'étouffer dans notre âme tout ressentiment, toute haine et toute rancune ; *faites que la mort ne nous surprenne pas avec un désir de vengeance dans le coeur.* S'il vous plaît de nous retirer aujourd'hui même d'ici-bas, faites que nous puissions nous présenter à vous purs de toute animosité, à l'exemple du Christ, dont les dernières paroles furent pour ses bourreaux. (Ch. X.)

Les persécutions que nous font endurer les méchants font partie de nos épreuves terrestres ; nous devons les accepter sans murmure, comme toutes les autres épreuves, et ne pas maudire ceux qui, par leurs méchancetés, nous frayent le chemin du bonheur éternel, car vous nous avez dit, par la bouche de Jésus : «Bienheureux ceux qui souffrent pour la justice !» Bénissons donc la main qui nous frappe et nous humilie, car les meurtrissures du corps fortifient notre âme, et nous serons relevés de notre humilité. (Ch. XII, n° 4.)

Béni soit votre nom, Seigneur, de nous avoir appris que notre sort n'est point irrévocablement fixé après la mort ; que nous trouverons

dans d'autres existences les moyens de racheter et de réparer nos fautes passées, d'accomplir dans une nouvelle vie ce que nous ne pouvons faire en celle-ci pour notre avancement. (Ch. IV ; ch. V, n° 5.)

Par là s'expliquent enfin toutes les anomalies apparentes de la vie ; c'est la lumière jetée sur notre passé et notre avenir, le signe éclatant de votre souveraine justice et de votre bonté infinie.

VI. *Ne nous abandonnez point à la tentation, mais délivrez-nous du mal*¹.

Donnez-nous, Seigneur, la force de résister aux suggestions des mauvais Esprits qui tenteraient de nous détourner de la voie du bien en nous inspirant de mauvaises pensées.

Mais nous sommes nous-mêmes des Esprits imparfaits, incarnés sur cette terre pour expier et nous améliorer. La cause première du mal est en nous, et les mauvais Esprits ne font que profiter de nos penchants vicieux, dans lesquels ils nous entretiennent, pour nous tenter.

Chaque imperfection est une porte ouverte à leur influence, tandis qu'ils sont impuissants et renoncent à toute tentative contre les êtres parfaits. Tout ce que nous pourrions faire pour les écarter est inutile, si nous ne leur opposons une volonté inébranlable dans le bien, et un renoncement absolu au mal. C'est donc contre nous-mêmes qu'il faut diriger nos efforts, et alors les mauvais Esprits s'éloigneront naturellement, car c'est le mal qui les attire, tandis que le bien les repousse. (V. ci-après, Prières pour les obsédés.)

Seigneur, soutenez-nous dans notre faiblesse ; inspirez-nous, par la voix de nos anges gardiens et des bons Esprits, la volonté de nous corriger de nos imperfections, afin de fermer aux Esprits impurs l'accès de notre âme. (V. ci-après, n° 11.)

Le mal n'est point votre ouvrage, Seigneur, car la source de tout bien ne peut rien engendrer de mauvais ; c'est nous-mêmes qui le créons en enfreignant vos lois, et par le mauvais usage que nous faisons de la liberté que vous nous avez donnée. Quand les hommes

¹ Certaines traductions portent : *Ne nous induisez point en tentation* (et ne nos inducas in tentationem) ; cette expression donnerait à entendre que la tentation vient de Dieu, qu'il pousse volontairement les hommes au mal, pensée blasphématoire qui assimilerait Dieu à Satan, et ne peut avoir été celle de Jésus. Elle est du reste conforme à la doctrine vulgaire sur le rôle des démons. (Voy. *Ciel et Enfer*, ch. X, les Démons.)

observeront vos lois, le mal disparaîtra de la terre, comme il a déjà disparu dans les mondes plus avancés.

Le mal n'est une nécessité fatale pour personne, et il ne paraît irrésistible qu'à ceux qui s'y abandonnent avec complaisance. Si nous avons la volonté de le faire, nous pouvons avoir aussi celle de faire le bien ; c'est pourquoi, ô mon Dieu, nous demandons votre assistance et celle des bons Esprits pour résister à la tentation.

VII. *Ainsi soit-il.*

Plaise à vous, Seigneur, que nos désirs s'accomplissent ! Mais nous nous inclinons devant votre sagesse infinie. Sur toutes les choses qu'il ne nous est pas donné de comprendre, qu'il soit fait selon votre sainte volonté, et non selon la nôtre, car vous ne voulez que notre bien, et vous savez mieux que nous ce qui nous est utile.

Nous vous adressons cette prière, ô mon Dieu ! pour nous-mêmes ; nous vous l'adressons aussi pour toutes les âmes souffrantes, incarnées ou désincarnées, pour nos amis et nos ennemis, pour tous ceux qui réclament notre assistance, et en particulier pour N....

Nous appelons sur tous votre miséricorde et votre bénédiction.

Nota. On peut formuler ici ce dont on remercie Dieu, et ce que l'on demande pour soi-même ou pour autrui. (Voir ci-après les prières n° 26, 27.)

Réunions spirites.

4. En quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve au milieu d'elles. (Saint Matthieu, ch. XVIII, v. 20.)

5. PREFACE. Etre assemblés au nom de Jésus ne veut pas dire qu'il suffit d'être réunis matériellement, mais de l'être spirituellement, par la communauté d'intention et de pensées pour le bien ; alors Jésus se trouve au milieu de l'assemblée, lui ou les purs Esprits qui le représentent. Le Spiritisme nous fait comprendre comment les Esprits peuvent être parmi nous. Ils y sont avec leur corps fluidique ou spirituel, et avec l'apparence qui nous les ferait connaître s'ils se rendaient visibles. Plus ils sont élevés dans la hiérarchie, plus est grande leur puissance de rayonnement ; c'est ainsi qu'ils possèdent le don d'ubiquité et qu'ils peuvent se trouver sur plusieurs points simultanément : il suffit pour cela d'un rayon de leur pensée. Par ces paroles, Jésus a voulu montrer l'effet de l'union et de la fraternité ; ce n'est pas le plus ou moins grand nombre qui l'attire, puisque, au lieu de deux ou trois personnes, il aurait pu dire dix ou vingt, mais le sentiment de charité qui les anime à l'égard les unes des autres ; or, pour cela, il suffit qu'il y en ait deux. Mais si ces deux personnes prient chacune de leur côté, bien qu'elles s'adressent à Jésus, il n'y a point entre elles communion de pensées, si surtout elles ne sont pas mues par un sentiment de bienveillance mutuelle ; si même elles se voient d'un mauvais oeil, avec haine, envie ou jalousie, les courants fluidiques de leurs pensées se repoussent au lieu de s'unir par un commun élan de sympathie, et alors *Elles ne sont point*

assemblées au nom de Jésus ; Jésus n'est que le prétexte de la réunion, et non le véritable mobile. (Ch. XXVII, n° 9.)

Ceci n'implique point qu'il soit sourd à la voix d'une seule personne ; s'il n'a point dit : «Je viendrai vers quiconque m'appellera,» c'est qu'il exige avant tout l'amour du prochain dont on peut donner plus de preuves quand on est plusieurs que dans l'isolement, et que tout sentiment personnel l'éloigne ; il s'ensuit que si, dans une assemblée nombreuse, deux ou trois personnes seulement s'unissent de coeur par le sentiment d'une véritable charité, tandis que les autres s'isolent et se concentrent dans des pensées égoïstes ou mondaines, il sera avec les premières et non avec les autres. Ce n'est donc pas la simultanéité des paroles, des chants ou des actes extérieurs qui constitue la réunion au nom de Jésus, mais la communion de pensées conformes à l'esprit de charité personnifié dans Jésus. (Ch. X, n° 7, 8 ; ch. XXVII, n° 2, 3, 4.)

Tel doit être le caractère des réunions spirites sérieuses, de celles où l'on veut sincèrement le concours des bons Esprits.

6. PRIERE. (Au commencement de la réunion). - Nous prions le Seigneur Dieu Tout-Puissant de nous envoyer de bons Esprits pour nous assister, d'éloigner ceux qui pourraient nous induire en erreur, et de nous donner la lumière nécessaire pour distinguer la vérité de l'imposture.

Ecartez aussi les Esprits malveillants, incarnés ou désincarnés, qui pourraient tenter de jeter la désunion parmi nous, et nous détourner de la charité et de l'amour du prochain. Si quelques-uns cherchaient à s'introduire ici, faites qu'ils ne trouvent accès dans le coeur d'aucun de nous.

Bons Esprits qui daignez venir nous instruire, rendez-nous dociles à vos conseils ; détournez-nous de toute pensée d'égoïsme, d'orgueil, d'envie et de jalousie ; inspirez-nous l'indulgence et la bienveillance pour nos semblables présents ou absents, amis ou ennemis ; faites enfin qu'aux sentiments dont nous serons animés, nous reconnaissons votre salutaire influence.

Donnez aux médiums que vous chargerez de nous transmettre vos enseignements la conscience de la sainteté du mandat qui leur est confié et de la gravité de l'acte qu'ils vont accomplir, afin qu'ils y apportent la ferveur et le recueillement nécessaires.

Si, dans l'assemblée, il se trouvait des personnes qui y fussent attirées par d'autres sentiments que celui du bien, ouvrez leurs yeux à la lumière, et pardonnez-leur, comme nous leur pardonnons si elles venaient avec des intentions malveillantes.

Nous prions notamment l'Esprit de N..., notre guide spirituel, de nous assister et de veiller sur nous.

7. (A la fin de la réunion). - Nous remercions les bons Esprits qui ont bien voulu venir se communiquer à nous ; nous les prions de nous aider à mettre en pratique les instructions qu'ils nous ont données, et de faire qu'en sortant d'ici chacun de nous se sente fortifié dans la pratique du bien et de l'amour du prochain.

Nous désirons également que ces instructions soient profitables aux Esprits souffrants, ignorants ou vicieux, qui ont pu assister à cette réunion, et sur lesquels nous appelons la miséricorde de Dieu.

Pour les médiums.

8. Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur *toute* chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes. - En ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. (Actes, ch. II, v. 17, 18.)

9. PREFACE. Le Seigneur a voulu que la lumière se fît pour tous les hommes et pénétrât partout par la voix des Esprits, afin que chacun pût acquérir la preuve de l'immortalité ; c'est dans ce but que les Esprits se manifestent aujourd'hui sur tous les points de la terre, et la médiumnité qui se révèle chez des personnes de tous âges et de toutes conditions, chez les hommes et chez les femmes, chez les enfants et chez les vieillards, est un des signes de l'accomplissement des temps prédits.

Pour connaître les choses du monde visible et découvrir les secrets de la nature matérielle, Dieu a donné à l'homme la vue du corps, les sens et des instruments spéciaux ; avec le télescope il plonge ses regards dans les profondeurs de l'espace, et avec le microscope il a découvert le monde des infiniment petits. Pour pénétrer dans le monde invisible, il lui a donné la médiumnité.

Les médiums sont les interprètes chargés de transmettre aux hommes les enseignements des Esprits ; ou mieux, *ce sont les organes matériels par lesquels s'expriment les Esprits pour se rendre intelligibles aux hommes*. Leur mission est sainte, car elle a pour but d'ouvrir les horizons de la vie éternelle.

Les Esprits viennent instruire l'homme sur ses destinées futures, afin de le ramener dans la voie du bien, et non pour lui épargner le travail matériel qu'il doit accomplir ici-bas pour son avancement, ni pour favoriser son ambition et sa cupidité. Voilà ce dont les médiums doivent se bien pénétrer, pour ne pas mésuser de leur faculté. Celui qui comprend la gravité du mandat dont il est investi, l'accomplit religieusement ; sa conscience lui reprocherait, comme un acte sacrilège, de faire un amusement et une distraction, *pour lui ou les autres*, d'une faculté donnée dans un but aussi sérieux, et qui le met en rapport avec les êtres d'outre-tombe. Comme interprètes de l'enseignement des Esprits, les médiums doivent jouer un rôle important dans la transformation morale qui s'opère ; les services qu'ils peuvent rendre sont en raison de la bonne direction qu'ils donnent à leur faculté, car ceux qui sont dans une mauvaise voie sont plus nuisibles qu'utiles à la cause du Spiritisme ; par les mauvaises impressions qu'ils produisent, ils retardent plus d'une conversion. C'est pourquoi il leur sera demandé compte de l'usage qu'ils auront fait d'une faculté qui leur avait été donnée pour le bien de leurs semblables.

Le médium qui veut conserver l'assistance des bons Esprits doit travailler à sa propre amélioration ; celui qui veut voir grandir et développer sa faculté doit lui-même grandir moralement, et s'abstenir de tout ce qui tendrait à la détourner de son but providentiel.

Si les bons Esprits se servent parfois d'instruments imparfaits, c'est pour donner de bons conseils et tâcher de les ramener au bien ; mais s'ils trouvent des coeurs endurcis, et si leurs avis ne sont pas écoutés, ils se retirent, et les mauvais ont alors le champ libre. (Ch. XXIV, n° 11 , 12).

L'expérience prouve que, chez ceux qui ne mettent pas à profit les conseils qu'ils reçoivent des bons Esprits, les communications, après avoir jeté quelque éclat pendant un certain temps, dégénèrent peu à peu, et finissent par tomber dans l'erreur, le verbiage ou le ridicule, signe incontestable de l'éloignement des bons Esprits.

Obtenir l'assistance des bons Esprits, écarter les Esprits légers et menteurs, tel doit être l'objet des efforts constants de tous les médiums sérieux ; sans cela la médiumnité est une faculté stérile, qui peut même tourner au préjudice de celui qui la possède, car elle peut dégénérer en obsession dangereuse.

Le médium qui comprend son devoir, au lieu de s'enorgueillir d'une faculté qui ne lui appartient pas, puisqu'elle peut lui être retirée, rapporte à Dieu les bonnes choses qu'il obtient. Si ses communications méritent des éloges, il n'en tire pas vanité, parce qu'il sait qu'elles sont indépendantes de son mérite personnel, et il remercie Dieu d'avoir permis que de bons Esprits vinsent se manifester à lui. Si elles donnent lieu à la critique, il ne s'en offense pas, parce qu'elles ne sont pas l'oeuvre de son propre Esprit ; il se dit qu'il n'a pas été un bon instrument, et qu'il ne possède pas toutes les qualités nécessaires pour s'opposer à l'immixtion des mauvais Esprits ; c'est pourquoi il cherche à acquérir ces qualités, et demande, par la prière, la force qui lui manque.

10. PRIERE - Dieu Tout-Puissant, permettez aux bons Esprits de m'assister dans la communication que je sollicite. Préservez-moi de la présomption de me croire à l'abri des mauvais Esprits ; de l'orgueil qui pourrait m'abuser sur la valeur de ce que j'obtiens ; de tout sentiment contraire à la charité à l'égard des autres médiums. Si je suis induit en erreur, inspirez à quelqu'un la pensée de m'en avertir, et à moi l'humilité qui me fera accepter la critique avec reconnaissance, et prendre pour moi-même, et non pour les autres, les conseils que voudront bien me dicter les bons Esprits.

Si j'étais tenté d'abuser en quoi que ce soit, ou de tirer vanité de la faculté qu'il vous a plu de m'accorder, je vous prie de me la retirer, plutôt que de permettre qu'elle soit détournée de son but providentiel, qui est le bien de tous, et mon propre avancement moral.

II. PRIERES POUR SOI-MEME.

Aux Anges gardiens et aux Esprits protecteurs.

11. PREFACE. Nous avons tous un bon Esprit qui s'est attaché à nous dès notre naissance et nous a pris sous sa protection. Il remplit auprès de nous la mission d'un père auprès de son enfant : celle de nous conduire dans la voie du bien et du progrès à travers les épreuves de la vie. Il est heureux quand nous répondons à sa sollicitude ; il gémit quand il nous voit succomber.

Son nom nous importe peu, car il peut n'avoir point de nom connu sur la terre ; nous l'invoquons alors comme notre ange gardien, notre bon génie ; nous pouvons même l'invoquer sous le nom d'un Esprit supérieur quelconque pour lequel nous nous sentons plus particulièrement de la sympathie.

Outre notre ange gardien, qui est toujours un Esprit supérieur, nous avons des Esprits protecteurs qui, pour être moins élevés, n'en sont pas moins bons et bienveillants ; ce sont, ou des parents, ou des amis, ou quelquefois des personnes que nous n'avons pas connues dans notre existence actuelle. Ils nous assistent par leurs conseils, et souvent par leur intervention dans les actes de notre vie.

Les Esprits sympathiques sont ceux qui s'attachent à nous par une certaine similitude de goûts et de penchants ; ils peuvent être bons ou mauvais, selon la nature des inclinations qui les attirent vers nous.

Les Esprits séducteurs s'efforcent de nous détourner de la voie du bien, en nous suggérant de mauvaises pensées. Ils profitent de toutes nos faiblesses comme d'autant de portes ouvertes qui leur donnent accès dans notre âme. Il en est qui s'acharnent après nous comme sur une proie, mais ils *s'éloignent lorsqu'ils reconnaissent leur impuissance à lutter contre notre volonté.*

Dieu nous a donné un guide principal et supérieur dans notre ange gardien, et des guides secondaires dans nos Esprits protecteurs et familiers ; mais c'est une erreur de croire que nous avons *forcément* un mauvais génie placé près de nous pour contrebalancer les bonnes influences. Les mauvais Esprits viennent *volontairement*, selon qu'ils trouvent prise sur nous par notre faiblesse ou notre négligence à suivre les inspirations des bons Esprits ; c'est donc nous qui les attirons. Il en résulte qu'on n'est jamais privé de l'assistance des bons Esprits, et qu'il dépend de nous d'écarter les mauvais. Par ses imperfections, l'homme étant la première cause des misères qu'il endure est le plus souvent son propre mauvais génie. (Ch. V, n° 4). La prière aux anges gardiens et aux Esprits protecteurs doit avoir pour but de solliciter leur intervention auprès de Dieu, de leur demander la force de résister aux mauvaises suggestions, et leur assistance dans les besoins de la vie.

12. PRIERE.- Esprits sages et bienveillants, messagers de Dieu, dont la mission est d'assister les hommes et de les conduire dans la bonne voie, soutenez-moi dans les épreuves de cette vie ; donnez-moi la force de les subir sans murmure ; détournez de moi les mauvaises pensées, et faites que je ne donne accès à aucun des mauvais Esprits qui tenteraient de m'induire au mal. Eclairez ma conscience sur mes défauts, et levez de dessus mes yeux le voile de l'orgueil qui pourrait m'empêcher de les apercevoir et de me les avouer à moi-même.

Vous surtout, N..., mon ange gardien, qui veillez plus particulièrement sur moi, et vous tous, Esprits protecteurs qui vous intéressez à moi, faites que je me rende digne de votre bienveillance. Vous connaissez mes besoins, qu'il y soit satisfait selon la volonté de Dieu.

13. (*Autre*). - Mon Dieu, permettez aux bons Esprits qui m'entourent de venir à mon aide lorsque je suis dans la peine, et de me soutenir si je chancelle. Faites, Seigneur, qu'ils m'inspirent la foi, l'espérance et la

charité ; qu'ils soient pour moi un appui, un espoir et une preuve de votre miséricorde ; faites enfin que je trouve près d'eux la force qui me manque dans les épreuves de la vie, et, pour résister aux suggestions du mal, la foi qui sauve et l'amour qui console.

14. (*Autre*). - Esprits bien-aimés, anges gardiens, vous à qui Dieu, dans son infinie miséricorde, permet de veiller sur les hommes, soyez nos protecteurs dans les épreuves de notre vie terrestre. Donnez-nous la force, le courage et la résignation ; inspirez-nous tout ce qui est bon, retenez-nous sur la pente du mal ; que votre douce influence pénètre notre âme ; faites que nous sentions qu'un ami dévoué est là, près de nous, qu'il voit nos souffrances et partage nos joies.

Et vous, mon bon ange, ne m'abandonnez pas ; j'ai besoin de toute votre protection pour supporter avec foi et amour les épreuves qu'il plaira à Dieu de m'envoyer.

Pour éloigner les mauvais Esprits.

15. Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et que vous êtes au-dedans pleins de rapines et d'impuretés. - Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que le dehors en soit net aussi. - Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites ! parce que vous êtes semblables à des sépulchres blanchis, qui au-dehors paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui, au-dedans, sont pleins de toutes sortes de pourriture. - Ainsi, au-dehors vous paraissez justes aux yeux des hommes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquités. (Saint Matthieu, ch. XIII, v. 25 à 28.)

16. PREFACE. Les mauvais Esprits ne vont que là où ils trouvent à satisfaire leur perversité ; pour les éloigner, il ne suffit pas de le demander, ni même de le leur commander : il faut ôter de soi ce qui les attire. Les mauvais Esprits flairent les plaies de l'âme, comme les mouches flairent les plaies du corps ; de même que vous nettoyez le corps pour éviter la vermine, nettoyez aussi l'âme de ses impuretés pour éviter les mauvais Esprits. Comme nous vivons dans un monde où pullulent les mauvais Esprits, les bonnes qualités du coeur ne mettent pas toujours à l'abri de leurs tentatives, mais elles donnent la force de leur résister.

17. PRIERE. - Au nom de Dieu Tout-Puissant, que les mauvais Esprits s'éloignent de moi, et que les bons me servent de rempart contre eux !

Esprits malfaisants qui inspirez aux hommes de mauvaises pensées ; Esprits fourbes et menteurs qui les trompez ; Esprits moqueurs qui vous jouez de leur crédulité, je vous repousse de toutes les forces de mon âme et ferme l'oreille à vos suggestions ; mais j'appelle sur vous la miséricorde de Dieu.

Bons Esprits qui daignez m'assister, donnez-moi la force de résister à l'influence des mauvais Esprits, et les lumières nécessaires pour

n'être pas dupe de leurs fourberies. Préservez-moi de l'orgueil et de la présomption ; écarterez de mon coeur la jalousie, la haine, la malveillance et tout sentiment contraire à la charité, qui sont autant de portes ouvertes à l'Esprit du mal.

Pour demander à se corriger d'un défaut.

18. PREFACE. Nos mauvais instincts sont le résultat de l'imperfection de notre propre Esprit, et non de notre organisation, autrement l'homme échapperait à toute espèce de responsabilité. Notre amélioration dépend de nous, car tout homme qui a la jouissance de ses facultés a, pour toutes choses, la liberté de faire ou de ne pas faire ; il ne lui manque, pour faire le bien, que la volonté. (Ch. XV, n°10 ; ch. XIX, n°12.)

19. PRIERE. - Vous m'avez donné, ô mon Dieu, l'intelligence nécessaire pour distinguer ce qui est bien de ce qui est mal ; or, du moment que je reconnais qu'une chose est mal, je suis coupable de ne pas m'efforcer d'y résister.

Préservez-moi de l'orgueil qui pourrait m'empêcher de m'apercevoir de mes défauts, et des mauvais Esprits qui pourraient m'exciter à y persévérer.

Parmi mes imperfections, je reconnais que je suis particulièrement enclin à ..., et si je ne résiste pas à cet entraînement, c'est par l'habitude que j'ai contractée d'y céder.

Vous ne m'avez pas créé coupable, parce que vous êtes juste, mais avec une aptitude égale pour le bien et pour le mal ; si j'ai suivi la mauvaise voie, c'est par un effet de mon libre arbitre. Mais par la raison que j'ai eu la liberté de faire le mal, j'ai celle de faire le bien, par conséquent j'ai celle de changer de route.

Mes défauts actuels sont un reste des imperfections que j'ai gardées de mes précédentes existences ; c'est mon péché originel dont je puis me débarrasser par ma volonté et avec l'assistance des bons Esprits.

Bons Esprits qui me protégez, et vous surtout mon ange gardien, donnez-moi la force de résister aux mauvaises suggestions, et de sortir victorieux de la lutte.

Les défauts sont les barrières qui nous séparent de Dieu, et chaque défaut dompté est un pas fait dans la voie de l'avancement qui doit me rapprocher de lui.

Le Seigneur, dans son infinie miséricorde, a daigné m'accorder l'existence actuelle pour qu'elle servît à mon avancement ; bons Esprits, aidez-moi à la mettre à profit, afin qu'elle ne soit pas perdue

pour moi, et que, lorsqu'il plaira à Dieu de m'en retirer, j'en sorte meilleur que je n'y suis entré. (Ch. V, n°5 ; ch. XVII, n°3.)

Pour demander à résister à une tentation.

20. PREFACE. Toute mauvaise pensée peut avoir deux sources : la propre imperfection de notre âme, ou une funeste influence qui agit sur elle ; dans ce dernier cas, c'est toujours l'indice d'une faiblesse qui nous rend propres à recevoir cette influence, et par conséquent d'une âme imparfaite ; de telle sorte que celui qui faillit ne saurait invoquer pour excuse l'influence d'un Esprit étranger, puisque cet *Esprit ne l'aurait point sollicité au mal, s'il l'avait jugé inaccessible à la séduction.*

Quand une mauvaise pensée surgit en nous, nous pouvons donc nous représenter un Esprit malveillant nous sollicitant au mal, et auquel nous sommes tout aussi libres de céder ou de résister que s'il s'agissait des sollicitations d'une personne vivante. Nous devons en même temps nous représenter notre ange gardien, ou Esprit protecteur qui, de son côté, combat en nous la mauvaise influence, et attend avec anxiété *la décision que nous allons prendre.* Notre hésitation à faire le mal est la voix du bon Esprit qui se fait entendre par la conscience.

On reconnaît qu'une pensée est mauvaise quand elle s'écarte de la charité, qui est la base de toute vraie morale ; quand elle a pour principe l'orgueil, la vanité ou l'égoïsme ; quand sa réalisation peut causer un préjudice quelconque à autrui ; quand, enfin, elle nous sollicite à faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit. (Ch. XXVIII, n°15 ; ch. XV, n°10.)

21. PRIERE. - Dieu Tout-Puissant, ne me laissez pas succomber à la tentation que j'ai de faillir. Esprits bienveillants qui me protégez, détournez de moi cette mauvaise pensée, et donnez-moi la force de résister à la suggestion du mal. Si je succombe, j'aurai mérité l'expiation de ma faute en cette vie et en l'autre, parce que je suis libre de choisir.

Action de grâces pour une victoire obtenue sur une tentation.

22. PREFACE. Celui qui a résisté à une tentation le doit à l'assistance des bons Esprits dont il a écouté la voix. Il doit en remercier Dieu et son ange gardien.

23. PRIERE. - Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir permis de sortir victorieux de la lutte que je viens de soutenir contre le mal ; faites que cette victoire me donne la force de résister à de nouvelles tentations.

Et vous, mon ange gardien, je vous remercie de l'assistance que vous m'avez donnée. Puisse ma soumission à vos conseils me mériter de nouveau votre protection !

Pour demander un conseil.

24. PREFACE. Lorsque nous sommes indécis de faire ou de ne pas faire une chose, nous devons avant tout nous poser à nous-mêmes les questions suivantes :

1° La chose que j'hésite à faire peut-elle porter un préjudice quelconque à autrui ?

2° Peut-elle être utile à quelqu'un ?

3° Si quelqu'un faisait cette chose à mon égard, en serais-je satisfait ?

Si la chose n'intéresse que soi, il est permis de mettre en balance la somme des avantages et des inconvénients personnels qui peuvent en résulter.

Si elle intéresse autrui, et qu'en faisant du bien à l'un elle puisse faire du mal à un autre, il faut également peser la somme du bien et du mal pour s'abstenir ou agir.

Enfin, même pour les meilleures choses, il faut encore considérer l'opportunité et les circonstances accessoires, car une chose bonne en elle-même peut avoir de mauvais résultats entre des mains inhabiles, et si elle n'est pas conduite avec prudence et circonspection. Avant de l'entreprendre, il convient de consulter ses forces et ses moyens d'exécution.

Dans tous les cas, on peut toujours réclamer l'assistance de ses Esprits protecteurs en se souvenant de cette sage maxime : *Dans le doute, abstiens-toi.* (Ch. XXVIII, n°38.)

25. PRIERE. - Au nom de Dieu Tout-Puissant, bons Esprits qui me protégez, inspirez-moi la meilleure résolution à prendre dans l'incertitude où je suis. Dirigez ma pensée vers le bien, et détournez l'influence de ceux qui tenteraient de m'égarer.

Dans les afflictions de la vie.

26. PREFACE. Nous pouvons demander à Dieu des faveurs terrestres, et il peut nous les accorder lorsqu'elles ont un but utile et sérieux ; mais comme nous jugeons l'utilité des choses à notre point de vue, et que notre vue est bornée au présent, nous ne voyons pas toujours le mauvais côté de ce que nous souhaitons. Dieu, qui voit mieux que nous, et ne veut que notre bien, peut donc nous refuser, comme un père refuse à son enfant ce qui pourrait lui nuire. Si ce que nous demandons ne nous est pas accordé, nous ne devons en concevoir aucun découragement ; il faut penser, au contraire, que la privation de ce que nous désirons nous est imposée comme épreuve ou comme expiation, et que notre récompense sera proportionnée à la résignation avec laquelle nous l'aurons supportée. (Ch. XXVII, n°6 ; ch. 2, n°5, 6, 7.)

27. PRIERE. - Dieu Tout-Puissant qui voyez nos misères, daignez écouter favorablement les vœux que je vous adresse en ce moment. Si ma demande est inconsidérée, pardonnez-la-moi ; si elle est juste et utile à vos yeux, que les bons Esprits qui exécutent vos volontés me viennent en aide pour son accomplissement.

Quoi qu'il en advienne, mon Dieu, que votre volonté soit faite. Si mes désirs ne sont pas exaucés, c'est qu'il entre dans vos desseins de m'éprouver, et je me sou mets sans murmure. Faites que je n'en conçoive aucun découragement, et que ni ma foi ni ma résignation n'en soient ébranlées.

(Formuler sa demande.)

Action de grâces pour une faveur obtenue.

28. PREFACE. Il ne faut point considérer seulement comme des événements heureux les choses de grande importance ; les plus petites en apparence sont souvent celles qui influent le

plus sur notre destinée. L'homme oublie aisément le bien, et se souvient plutôt de ce qui l'afflige. Si nous enregistrons jour par jour les bienfaits dont nous sommes l'objet, sans les avoir demandés, nous serions souvent étonnés d'en avoir tant reçu qui se sont effacés de notre mémoire, et humiliés de notre ingratitude.

Chaque soir, en élevant notre âme à Dieu, nous devons rappeler en nous-mêmes les faveurs qu'il nous a accordées pendant la journée, et l'en remercier. C'est surtout au moment même où nous éprouvons l'effet de sa bonté et de sa protection que, par un mouvement spontané, nous devons lui en témoigner notre gratitude ; il suffit pour cela d'une pensée lui reportant le bienfait, sans qu'il soit besoin de se détourner de son travail.

Les bienfaits de Dieu ne consistent pas seulement dans les choses matérielles ; il faut également le remercier des bonnes idées, des inspirations heureuses qui nous sont suggérées. Tandis que l'orgueilleux s'en fait un mérite, que l'incrédule les attribue au hasard, celui qui a la foi en rend grâce à Dieu et aux bons Esprits. Pour cela, de longues phrases sont inutiles : *«Merci, mon Dieu, de la bonne pensée qui m'est inspirée,»* en dit plus que beaucoup de paroles. L'élan spontané qui nous fait reporter à Dieu ce qui nous arrive de bien témoigne d'une habitude de reconnaissance et d'humilité qui nous concilie la sympathie des bons Esprits. (Ch. XXVII, n°7, 8.)

29. PRIERE. - Dieu infiniment bon, que votre nom soit béni pour les bienfaits que vous m'avez accordés ; j'en serais indigne si je les attribuais au hasard des événements ou à mon propre mérite.

Bons Esprits qui avez été les exécuteurs des volontés de Dieu, et vous surtout, mon ange gardien, je vous remercie. Détournez de moi la pensée d'en concevoir de l'orgueil, et d'en faire un usage qui ne serait pas pour le bien.

Je vous remercie notamment de

Acte de soumission et de résignation.

30. PREFACE. Quand un sujet d'affliction nous arrive, si nous en cherchons la cause, nous trouverons souvent qu'il est la suite de notre imprudence, de notre imprévoyance ou d'une action antérieure ; dans ce cas, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Si la cause d'un malheur est indépendante de toute participation qui soit notre fait, c'est ou une épreuve pour cette vie, ou l'expiation d'une existence passée, et, dans ce dernier cas, la nature de l'expiation peut nous faire connaître la nature de la faute, car nous sommes toujours punis par où nous avons péché. (Ch. V, n°4, 6 et suivants.)

Dans ce qui nous afflige, nous ne voyons en général que le mal présent, et non les conséquences ultérieures favorables que cela peut avoir. Le bien est souvent la suite d'un mal passager, comme la guérison d'un malade est le résultat des moyens douloureux que l'on emploie pour l'obtenir. Dans tous les cas, nous devons nous soumettre à la volonté de Dieu, supporter avec courage les tribulations de la vie, si nous voulons qu'il nous en soit tenu compte, et que cette parole du Christ nous soit appliquée : Bienheureux ceux qui souffrent. (Ch. V, n°18.)

31. PRIERE. - Mon Dieu, vous êtes souverainement juste ; toute souffrance ici-bas doit donc avoir sa cause et son utilité. J'accepte le sujet d'affliction que je viens d'éprouver comme une expiation de mes fautes passées et une épreuve pour l'avenir.

Bons Esprits qui me protégez, donnez-moi la force de le supporter sans murmure ; faites qu'il soit pour moi un avertissement salutaire ; qu'il accroisse mon expérience ; qu'il combatte en moi l'orgueil, l'ambition, la sotte vanité et l'égoïsme, et qu'il contribue ainsi à mon avancement.

32. (*Autre.*) - Je sens, ô mon Dieu, le besoin de vous prier pour me donner la force de supporter les épreuves qu'il vous a plu de m'envoyer. Permettez que la lumière se fasse assez vive en mon esprit pour que j'apprécie toute l'étendue d'un amour qui m'afflige pour vouloir me sauver. Je me sou mets avec résignation, ô mon Dieu ; mais, hélas ! la créature est si faible que, si vous ne me soutenez, je crains de succomber. Ne m'abandonnez pas, Seigneur, car sans vous je ne puis rien.

33. (*Autre.*) - J'ai levé mes regards vers toi, ô Eternel, et je me suis senti fortifié. Tu es ma force, ne m'abandonne pas ; ô Dieu ! je suis écrasé sous le poids de mes iniquités ! aide-moi ; tu connais la faiblesse de ma chair, et tu ne détournes pas tes regards de dessus moi !

Je suis dévoré d'une soif ardente ; fais jaillir la source d'eau vive, et je serai désaltéré. Que ma bouche ne s'ouvre que pour chanter tes louanges et non pour murmurer dans les afflictions de ma vie. Je suis faible, Seigneur, mais ton amour me soutiendra.

O Eternel ! toi seul es grand, toi seul es la fin et le but de ma vie. Ton nom soit béni, si tu me frappes, car tu es le maître et moi le serviteur infidèle ; je courberai mon front sans me plaindre, car toi seul es grand, toi seul es le but.

Dans un péril imminent.

34. PREFACE. Par les dangers que nous courons, Dieu nous rappelle notre faiblesse et la fragilité de notre existence. Il nous montre que notre vie est entre ses mains, et qu'elle tient à un fil qui peut se briser au moment où nous nous y attendons le moins. Sous ce rapport, il n'y a de privilège pour personne, car le grand et le petit sont soumis aux mêmes alternatives. Si l'on examine la nature et les conséquences du péril, on verra que le plus souvent ces conséquences, si elles se fussent accomplies, auraient été la punition d'une faute commise ou d'un devoir négligé.

35. PRIERE. - Dieu Tout-Puissant, et vous, mon ange gardien, secourez-moi ! Si je dois succomber, que la volonté de Dieu soit faite.

Si je suis sauvé, que le reste de ma vie répare le mal que j'ai pu faire et dont je me repens.

Action de grâces après avoir échappé à un danger.

36. PREFACE. Par le danger que nous avons couru, Dieu nous montre que nous pouvons d'un moment à l'autre être appelés à rendre compte de l'emploi que nous avons fait de la vie ; il nous avertit ainsi de rentrer en nous-mêmes et de nous amender.

37. PRIERE. - Mon Dieu, et vous, mon ange gardien, je vous remercie du secours que vous m'avez envoyé dans le péril qui m'a menacé. Que ce danger soit pour moi un avertissement, et qu'il m'éclaire sur les fautes qui ont pu me l'attirer. Je comprends, Seigneur, que ma vie est entre vos mains, et que vous pouvez me la retirer quand il vous plaira. Inspirez-moi, par les bons Esprits qui m'assistent, la pensée d'employer utilement le temps que vous m'accordez encore ici-bas.

Mon ange gardien, soutenez-moi dans la résolution que je prends de réparer mes torts et de faire tout le bien qui sera en mon pouvoir, afin d'arriver chargé de moins d'imperfections dans le monde des Esprits quand il plaira à Dieu de m'y appeler.

Au moment de s'endormir.

38. PREFACE. Le sommeil est le repos du corps, mais l'Esprit n'a pas besoin de repos. Pendant que les sens sont engourdis, l'âme se dégage en partie de la matière, et jouit de ses facultés d'Esprit. Le sommeil a été donné à l'homme pour la réparation des forces organiques et pour celle des forces morales. Pendant que le corps récupère les éléments qu'il a perdus par l'activité de la veille, l'Esprit va se retremper parmi les autres Esprits ; il puise dans ce qu'il voit, dans ce qu'il entend et dans les conseils qu'on lui donne, des idées qu'il retrouve au réveil à l'état d'intuition ; c'est le retour temporaire de l'exilé dans sa véritable patrie ; c'est le prisonnier momentanément rendu à la liberté.

Mais il arrive, comme pour le prisonnier pervers, que l'Esprit ne met pas toujours à profit ce moment de liberté pour son avancement ; s'il a de mauvais instincts, au lieu de chercher la compagnie des bons Esprits, il cherche celle de ses pareils, et va visiter les lieux où il peut donner un libre cours à ses penchants.

Que celui qui est pénétré de cette vérité élève sa pensée au moment où il sent les approches du sommeil ; qu'il fasse appel aux conseils des bons Esprits et de ceux dont la mémoire lui est chère, afin qu'ils viennent se réunir à lui dans le court intervalle qui lui est accordé, et au réveil il se sentira plus de force contre le mal, plus de courage contre l'adversité.

39. PRIERE. - Mon âme va se trouver un instant avec les autres Esprits. Que ceux qui sont bons viennent m'aider de leurs conseils. Mon ange gardien, faites qu'à mon réveil j'en conserve une impression durable et salutaire.

En prévision de sa mort prochaine.

40. PREFACE. La foi en l'avenir, l'élévation de la pensée, pendant la vie, vers les destinées futures, aident au prompt dégagement de l'Esprit, en affaiblissant les liens qui le retiennent au corps, et souvent la vie corporelle n'est point encore éteinte que l'âme, impatiente, a déjà pris son essor vers l'immensité. Chez l'homme, au contraire, qui concentre toutes ses pensées sur les choses matérielles, ces liens sont plus tenaces, *la séparation est pénible et douloureuse*, et le réveil d'outre-tombe est plein de trouble et d'anxiété.

41. PRIERE. - Mon Dieu, je crois en vous et en votre bonté infinie ; c'est pourquoi je ne puis croire que vous avez donné à l'homme l'intelligence de vous connaître et l'aspiration vers l'avenir pour le plonger dans le néant.

Je crois que mon corps n'est que l'enveloppe périssable de mon âme, et que, lorsqu'il aura cessé de vivre, je me réveillerai dans le monde des Esprits.

Dieu Tout-Puissant, je sens se briser les liens qui unissent mon âme à mon corps, et bientôt je vais avoir à rendre compte de l'emploi de la vie que je quitte.

Je vais subir les conséquences du bien et du mal que j'ai fait ; là, il n'y a plus d'illusion, plus de subterfuge possible ; tout mon passé va se dérouler devant moi, et je serai jugé selon mes oeuvres.

Je n'emporterai rien des biens de la terre ; honneurs, richesses, satisfactions de la vanité et de l'orgueil, tout ce qui tient au corps enfin va rester ici-bas ; pas la moindre parcelle ne me suivra, et rien de tout cela ne me sera du moindre secours dans le monde des Esprits. Je n'emporterai avec moi que ce qui tient à l'âme, c'est-à-dire les bonnes et les mauvaises qualités qui seront pesées dans la balance d'une rigoureuse justice, et je serai jugé avec d'autant plus de sévérité que ma position sur la terre m'aura donné plus d'occasions de faire le bien que je n'ai pas fait. (Ch. XVI, n°9.)

Dieu de miséricorde, que mon repentir parvienne jusqu'à vous ! Daignez étendre sur moi votre indulgence.

S'il vous plaisait de prolonger mon existence, que le reste soit employé à réparer autant qu'il est en moi le mal que j'ai pu faire. Si mon heure est sonnée sans retour, j'emporte la pensée consolante qu'il me sera permis de me racheter par de nouvelles épreuves, afin de mériter un jour le bonheur des élus.

S'il ne m'est pas donné de jouir immédiatement de cette félicité sans mélange qui n'est le partage que du juste par excellence, je sais que

l'espoir ne m'est pas interdit pour toujours, et qu'avec le travail j'arriverai au but, plus tôt ou plus tard, selon mes efforts.

Je sais que de bons Esprits et mon ange gardien sont là, près de moi, pour me recevoir ; dans peu je les verrai comme ils me voient. Je sais que je retrouverai ceux que j'ai aimés sur la terre, *si je l'ai mérité*, et que ceux que j'y laisse viendront me rejoindre pour être un jour tous à jamais réunis, et qu'en attendant je pourrai venir les visiter.

Je sais aussi que je vais retrouver ceux que j'ai offensés ; puissent-ils me pardonner ce qu'ils peuvent avoir à me rapprocher : mon orgueil, ma dureté, mes injustices, et ne pas m'accabler de honte par leur présence !

Je pardonne à ceux qui m'ont fait ou voulu du mal sur la terre ; je n'emporte aucune haine contre eux, et je prie Dieu de leur pardonner.

Seigneur, donnez-moi la force de quitter sans regrets les joies grossières de ce monde qui ne sont rien auprès des joies pures du monde où je vais entrer. Là, pour le juste, il n'est plus de tourments, plus de souffrances, plus de misères ; le coupable seul souffre, mais il lui reste l'espérance.

Bons Esprits, et vous, mon ange gardien, ne me laissez pas faillir en ce moment suprême ; faites luire à mes yeux la divine lumière, afin de ranimer ma foi si elle venait à s'ébranler.

Nota. - Voir ci-après paragraphe V : Prières pour les malades et les obsédés.

III. PRIERES POUR AUTRUI.

Pour quelqu'un qui est dans l'affliction.

42. S'il est dans l'intérêt de l'affligé que son épreuve suive son cours, elle ne sera pas abrégée à notre demande ; mais ce serait faire acte d'impiété si l'on se décourageait parce que la demande n'est pas exaucée ; d'ailleurs, à défaut de cessation de l'épreuve, on peut espérer obtenir quelque autre consolation qui en tempère l'amertume. Ce qui est véritablement utile pour celui qui est dans la peine, c'est le courage et la résignation, sans lesquels ce qu'il endure est sans profit pour lui, parce qu'il sera obligé de recommencer l'épreuve. C'est donc vers ce but qu'il faut surtout diriger ses efforts, soit en appelant les bons Esprits à son aide, soit en remontant soi-même le moral de l'affligé par des conseils et des encouragements, soit enfin en l'assistant matériellement, si cela se peut. La prière, dans ce cas, peut en outre avoir un effet direct, en dirigeant sur la personne un courant fluïdique en vue de fortifier son moral. (Ch. V, n°5, 27 ; ch. XXVII, n°6, 10.)

43. PRIERE. - Mon Dieu, dont la bonté est infinie, daignez adoucir l'amertume de la position de N..., si telle peut être votre volonté.

Bons Esprits, au nom de Dieu Tout-Puissant, je vous supplie de l'assister dans ses afflictions. Si, dans son intérêt, elles ne peuvent lui être épargnées, faites-lui comprendre qu'elles sont nécessaires à son avancement. Donnez-lui la confiance en Dieu et en l'avenir qui les lui rendra moins amères. Donnez-lui aussi la force de ne pas succomber au désespoir qui lui en ferait perdre le fruit et rendrait sa position future encore plus pénible. Conduisez ma pensée vers lui, et qu'elle aide à soutenir son courage.

Action de grâces pour un bienfait accordé à autrui.

44. PREFACE. Celui qui n'est pas dominé par l'égoïsme se réjouit du bien qui arrive à son prochain, alors même qu'il ne l'aurait pas sollicité par la prière.

45. PRIERE. - Mon Dieu, soyez béni pour le bonheur qui est arrivé à N...

Bons Esprits, faites qu'il y voie un effet de la bonté de Dieu. Si le bien qui lui arrive est une épreuve, inspirez-lui la pensée d'en faire un bon usage et de ne pas en tirer vanité, afin que ce bien ne tourne pas à son préjudice pour l'avenir.

Vous, mon bon génie qui me protégez et désirez mon bonheur, écarterez de ma pensée tout sentiment d'envie et de jalousie.

Pour nos ennemis et ceux qui nous veulent du mal.

46. PREFACE. Jésus a dit : *Aimez même vos ennemis*. Cette maxime est le sublime de la charité chrétienne ; mais par là Jésus n'entend point que nous devons avoir pour nos ennemis la tendresse que nous avons pour nos amis ; il nous dit par Ces paroles d'oublier leurs offenses, de leur pardonner le mal qu'ils nous font, de leur rendre le bien pour le mal. Outre le mérite qui en résulte aux yeux de Dieu, c'est montrer aux yeux des hommes la véritable supériorité. (Ch. XII, n°3, 4.)

47. PRIERE. - Mon Dieu, je pardonne à N... le mal qu'il m'a fait et celui qu'il a voulu me faire, comme je désire que vous me pardonniez et qu'il me pardonne lui-même les torts que je puis avoir. Si vous l'avez placé sur ma route comme une épreuve, que votre volonté soit faite.

Détournez de moi, ô mon Dieu, l'idée de le maudire et tout souhait malveillant contre lui. Faites que je n'éprouve aucune joie des malheurs qui pourraient lui arriver, ni aucune peine des biens qui pourront lui être accordés, afin de ne point souiller mon âme par des pensées indignes d'un chrétien.

Puisse votre bonté, Seigneur, en s'étendant sur lui, le ramener à de meilleurs sentiments envers moi !

Bons Esprits, inspirez-moi l'oubli du mal et le souvenir du bien. Que ni la haine, ni la rancune, ni le désir de lui rendre le mal pour le mal n'entrent dans mon coeur, car la haine et la vengeance n'appartiennent qu'aux mauvais Esprits incarnés et désincarnés ! Que je sois prêt, au contraire, à lui tendre une main fraternelle, à lui rendre le bien pour le mal, et à lui venir en aide si cela est en mon pouvoir !

Je désire, pour éprouver la sincérité de mes paroles, que l'occasion me soit offerte de lui être utile ; mais surtout, ô mon Dieu, préservez-moi de le faire par orgueil ou ostentation, en l'accablant par une générosité humiliante, ce qui me ferait perdre le fruit de mon action, car alors je mériterais que cette parole du Christ me fût appliquée : *Vous avez déjà reçu votre récompense.* (Ch. XIII, n°1 et suivants.)

Action de grâces pour le bien accordé à nos ennemis.

48. PREFACE. Ne point souhaiter de mal à ses ennemis, c'est n'être charitable qu'à moitié ; la vraie charité veut que nous leur souhaitions du bien, et que nous soyons heureux de celui qui leur arrive. (Ch. XII, n°7, 8.)

49. PRIERE. - Mon Dieu, dans votre justice, vous avez cru devoir réjouir le coeur de N... Je vous en remercie pour lui, malgré le mal qu'il m'a fait ou qu'il a cherché à me faire. S'il en profitait pour m'humilier, je l'accepterais comme une épreuve pour ma charité.

Bons Esprits qui me protégez, ne permettez pas que j'en conçoive aucun regret ; détournez de moi l'envie et la jalousie qui abaissent ; inspirez-moi, au contraire, la générosité qui élève. L'humiliation est dans le mal et non dans le bien, et nous savons que, tôt ou tard, justice sera rendue à chacun selon ses oeuvres.

Pour les ennemis du Spiritisme.

50. Bienheureux ceux qui sont affamés de justice, parce qu'ils seront rassasiés.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.

Vous serez heureux lorsque les hommes vous chargeront de malédictions, et qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toutes sortes de mal contre vous à cause de moi. - Réjouissez-vous alors, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans les cieux, car c'est ainsi qu'ils ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous. (Saint Matthieu, ch. V, v. 6, 10, 11, 12.)

Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans l'enfer. (Saint Matthieu, ch. X, v. 28.)

51. PREFACE. De toutes les libertés, la plus inviolable est celle de penser, qui comprend aussi la liberté de conscience. Jeter l'anathème à ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est réclamer cette liberté pour soi et la refuser aux autres, c'est violer le premier commandement de Jésus : la charité et l'amour du prochain. Les persécuter pour leur croyance, c'est attenter au droit le plus sacré qu'a tout homme de croire à ce qui lui convient, et d'adorer Dieu comme il l'entend. Les contraindre à des actes extérieurs semblables aux nôtres, c'est montrer qu'on tient plus à la forme qu'au fond, aux apparences qu'à la conviction. L'abjuration forcée n'a jamais donné la foi : elle ne peut faire que des hypocrites ; c'est un abus de la force matérielle qui ne prouve pas la vérité ; *la vérité est sûre d'elle-même : elle convainc et ne persécute pas, parce qu'elle n'en a pas besoin.*

Le Spiritisme est une opinion, une croyance ; fût-il même une religion, pourquoi n'aurait-on pas la liberté de se dire spirite comme on a celle de se dire catholique, juif ou protestant, partisan de telle ou telle doctrine philosophique, de tel ou tel système économique ? Cette croyance est fautive ou elle est vraie ; si elle est fautive, elle tombera d'elle-même, parce que l'erreur ne peut prévaloir contre la vérité quand la lumière se fait dans les intelligences ; si elle est vraie, la persécution ne la rendra pas fautive.

La persécution est le baptême de toute idée nouvelle grande et juste ; elle croît avec la grandeur et l'importance de l'idée. L'acharnement et la colère des ennemis de l'idée est en raison de la crainte qu'elle leur inspire. C'est pour cette raison que le Christianisme fut persécuté jadis et que le Spiritisme l'est aujourd'hui, avec cette différence, toutefois, que le Christianisme le fut par les Païens, tandis que le Spiritisme l'est par des Chrétiens. Le temps des persécutions sanglantes est passé, il est vrai, mais si on ne tue plus le corps, on torture l'âme ; on l'attaque jusque dans ses sentiments les plus intimes, dans ses affections les plus chères ; on divise les familles, on excite la mère contre la fille, la femme contre le mari ; on attaque même le corps dans ses besoins matériels en lui ôtant son gagne-pain pour le prendre par la famine. (Ch. XXIII, n°9 et suivants.)

Spirites, ne vous affligez point des coups qu'on vous porte, car ils prouvent que vous êtes dans la vérité, sans cela on vous laisserait tranquilles, et l'on ne vous frapperait pas. C'est une épreuve pour votre foi, car c'est à votre courage, à votre résignation, à votre persévérance que Dieu vous reconnaîtra parmi ses fidèles serviteurs, dont il fait aujourd'hui le dénombrement pour faire à chacun la part qui lui revient selon ses oeuvres.

A l'exemple des premiers Chrétiens, soyez donc fiers de porter votre croix. Croyez en la parole du Christ, qui a dit : «Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux. Ne craignez point ceux qui tuent le corps, mais ne peuvent tuer l'âme.» Il a dit aussi : «Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous font du mal, et priez pour ceux qui vous persécutent.» Montrez que vous êtes ses véritables disciples, et que votre doctrine est bonne en faisant ce qu'il dit et ce qu'il a fait lui-même. La persécution n'aura qu'un temps ; attendez donc patiemment le lever de l'aurore, car déjà l'étoile du matin se montre à l'horizon. (Ch. XXIV, n°13 et suivants.)

52. PRIERE. - Seigneur, vous nous avez fait dire par la bouche de Jésus, votre Messie : «Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ; pardonnez à vos ennemis ; priez pour ceux qui vous persécutent ;» et lui-même nous a montré le chemin en priant pour ses bourreaux.

A son exemple, mon Dieu, nous appelons votre miséricorde sur ceux qui méconnaissent vos divins préceptes, les seuls qui puissent

assurer la paix en ce monde et en l'autre. Comme Christ, nous vous disons : «Pardonnez-leur, mon père, car ils ne savent ce qu'ils font.»

Donnez-nous la force de supporter avec patience et résignation, comme des épreuves pour notre foi et notre humilité, leurs railleries, leurs injures, leurs calomnies et leurs persécutions ; détournez-nous de toute pensée de représailles, car l'heure de votre justice sonnera pour tous, et nous l'attendons en nous soumettant à votre sainte volonté.

Prière pour un enfant qui vient de naître.

53. PREFACE. Les Esprits n'arrivent à la perfection qu'après avoir passé par les épreuves de la vie corporelle ; ceux qui sont errants attendent que Dieu leur permette de reprendre une existence qui doit leur fournir un moyen d'avancement, soit par l'expiation de leurs fautes passées au moyen des vicissitudes auxquelles ils sont soumis, soit en remplissant une mission utile à l'humanité. Leur avancement et leur bonheur futur seront proportionnés à la manière dont ils auront employé le temps qu'ils doivent passer sur la terre. La charge de guider leurs premiers pas, et de les diriger vers le bien, est confiée à leurs parents, qui répondront devant Dieu de la manière dont ils auront accompli leur mandat. C'est pour en faciliter l'exécution que Dieu a fait de l'amour paternel et de l'amour filial une loi de la nature, loi qui n'est jamais violée impunément.

54. PRIERE. (Par les parents.) - Esprit qui s'est incarné dans le corps de notre enfant, sois le bienvenu parmi nous. Dieu Tout-Puissant qui l'avez envoyé, soyez béni.

C'est un dépôt qui nous est confié et dont nous devons compte un jour. S'il appartient à la nouvelle génération des bons Esprits qui doivent peupler la terre, merci, ô mon Dieu, de cette faveur ! Si c'est une âme imparfaite, notre devoir est de l'aider à progresser dans la voie du bien par nos conseils et par nos bons exemples ; s'il tombe dans le mal par notre faute, nous en répondrons devant vous, car nous n'aurons pas accompli notre mission envers lui.

Seigneur, soutenez-nous dans notre tâche, et donnez-nous la force et la volonté de la remplir. Si cet enfant doit être un sujet d'épreuves pour nous, que votre volonté soit faite !

Bons Esprits qui êtes venus présider à sa naissance et qui devez l'accompagner pendant la vie, ne l'abandonnez pas. Ecartez de lui les mauvais Esprits qui tenteraient de l'induire au mal ; donnez-lui la force de résister à leurs suggestions, et le courage de subir avec patience et résignation les épreuves qui l'attendent sur la terre. (Ch. XIV, n° 9).

55. *Autre.* - Mon Dieu, vous m'avez confié le sort d'un de vos Esprits ; faites, Seigneur, que je sois digne de la tâche qui m'est imposée ; accordez-moi votre protection ; éclairez mon intelligence, afin que je puisse discerner de bonne heure les tendances de celui que je dois préparer à entrer dans votre paix.

56. *Autre.* - Dieu très bon, puisqu'il t'a plu de permettre à l'Esprit de cet enfant de venir de nouveau subir les épreuves terrestres destinées à le faire progresser, donne-lui la lumière, afin qu'il apprenne à te connaître, à t'aimer et à t'adorer. Fais, par ta toute-puissance, que cette âme se régénère à la source de tes divines instructions, que, sous l'égide de son ange gardien, son intelligence grandisse, se développe et le fasse aspirer à se rapprocher de plus en plus de toi ; que la science du Spiritisme soit la brillante lumière qui l'éclaire à travers les écueils de la vie ; qu'il sache enfin apprécier toute l'étendue de ton amour qui nous éprouve pour nous purifier.

Seigneur, jette un regard paternel sur la famille à laquelle tu as confié cette âme ; puisse-t-elle comprendre l'importance de sa mission, et faire germer en cet enfant les bonnes semences jusqu'au jour où il pourra, par ses propres aspirations, s'élever seul vers toi.

Daigne, ô mon Dieu, exaucer cette humble prière au nom et par les mérites de Celui qui a dit : «Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent.»

Pour un agonisant.

57. PREFACE. L'agonie est le prélude de la séparation de l'âme et du corps ; on peut dire qu'à ce moment l'homme n'a plus qu'un pied en ce monde, et qu'il en a déjà un dans l'autre. Ce passage est quelquefois pénible pour ceux qui tiennent à la matière et ont plus vécu pour les biens de ce monde que pour ceux de l'autre, ou dont la conscience est agitée par les regrets et les remords ; pour ceux, au contraire, dont les pensées se sont élevées vers l'infini, et se sont détachées de la matière, les liens sont moins difficiles à rompre, et les derniers moments n'ont rien de douloureux ; l'âme alors ne tient au corps que par un fil, tandis que, dans l'autre position, elle y tient par de profondes racines ; dans tous les cas la prière exerce une action puissante sur le travail de la séparation. (V. ci-après, Prières pour les malades. - *Ciel et Enfer*, 2° part., ch. I, *Le passage*).

58. PRIERE. - Dieu puissant et miséricordieux, voilà une âme qui quitte son enveloppe terrestre pour retourner dans le monde des Esprits, sa véritable patrie ; puisse-t-elle y rentrer en paix et votre miséricorde s'étendre sur elle.

Bons Esprits qui l'avez accompagnée sur la terre, ne l'abandonnez pas à ce moment suprême ; donnez-lui la force de supporter les dernières souffrances qu'elle doit endurer ici-bas pour son avancement futur ; inspirez-la pour qu'elle consacre au repentir de ses fautes les dernières lueurs d'intelligence qui lui restent, ou qui pourraient momentanément lui revenir.

Dirigez ma pensée, afin que son action rende moins pénible le travail de la séparation, et qu'elle porte dans son âme, au moment de quitter la terre, les consolations de l'espérance.

IV. PRIERES POUR CEUX QUI NE SONT PLUS SUR LA TERRE.

Pour quelqu'un qui vient de mourir.

59. PREFACE. Les prières pour les Esprits qui viennent de quitter la terre n'ont pas seulement pour but de leur donner un témoignage de sympathie, mais elles ont encore pour effet d'aider à leur dégagement, et, par là, d'abrèger le trouble qui suit toujours la séparation, et de rendre le réveil plus calme. Mais là encore, comme en toute autre circonstance, l'efficacité est dans la sincérité de la pensée, et non dans l'abondance de paroles dites avec plus ou moins de pompe, et auxquelles, le plus souvent, le coeur n'a aucune part.

Les prières qui partent du coeur résonnent autour de l'Esprit, dont les idées sont encore confuses comme les voix amies qui viennent nous tirer du sommeil. (Ch. XXVII, n° 10.)

60. PRIERE. - Dieu Tout-Puissant, que votre miséricorde s'étende sur l'âme de N..., que vous venez de rappeler à vous. Puissent les épreuves qu'il (ou elle) a subies sur la terre lui être comptées, et nos prières adoucir et abrèger les peines qu'il peut encore endurer comme Esprit !

Bons Esprits qui êtes venus le recevoir, et vous surtout son ange gardien, assistez-le pour l'aider à se dépouiller de la matière ; donnez-lui la lumière et la conscience de lui-même, afin de le tirer du trouble qui accompagne le passage de la vie corporelle à la vie spirituelle. Inspirez-lui le repentir des fautes qu'il a pu commettre, et le désir qu'il lui soit permis de les réparer pour hâter son avancement vers la vie éternelle bienheureuse.

N..., vous venez de rentrer dans le monde des Esprits, et cependant vous êtes ici présent parmi nous ; vous nous voyez et nous entendez, car il n'y a de moins entre vous et nous que le corps périssable que vous venez de quitter et qui bientôt sera réduit en poussière.

Vous avez quitté la grossière enveloppe sujette aux vicissitudes et à la mort, et vous n'avez conservé que l'enveloppe éthérée, impérissable et inaccessible aux souffrances. Si vous ne vivez plus par le corps, vous vivez de la vie des Esprits, et cette vie est exempte des misères qui affligent l'humanité.

Vous n'avez plus le voile qui dérobe à nos yeux les splendeurs de la vie future ; vous pourrez désormais contempler de nouvelles merveilles, tandis que nous sommes encore plongés dans les ténèbres.

Vous allez parcourir l'espace et visiter les mondes en toute liberté, tandis que nous rampons péniblement sur la terre, où nous retient notre corps matériel, semblable pour nous à un lourd fardeau.

L'horizon de l'infini va se dérouler devant vous, et en présence de tant de grandeur vous comprendrez la vanité de nos désirs terrestres, de nos ambitions mondaines et des joies futiles dont les hommes font leurs délices.

La mort n'est entre les hommes qu'une séparation matérielle de quelques instants. Du lieu d'exil où nous retient encore la volonté de Dieu, ainsi que les devoirs que nous avons à remplir ici-bas, nous vous suivrons par la pensée jusqu'au moment où il nous sera permis de vous rejoindre comme vous avez rejoint ceux qui vous ont précédés.

Si nous ne pouvons aller auprès de vous, vous pouvez venir auprès de nous. Venez donc parmi ceux qui vous aiment et que vous avez aimés ; soutenez-les dans les épreuves de la vie ; veillez sur ceux qui vous sont chers ; protégez-les selon votre pouvoir, et adoucissez leurs regrets par la pensée que vous êtes plus heureux maintenant, et la consolante certitude d'être un jour réunis à vous dans un monde meilleur.

Dans le monde où vous êtes, tous les ressentiments terrestres doivent s'éteindre. Puissiez-vous, pour votre bonheur futur, y être désormais inaccessible ! Pardonnez donc à ceux qui ont pu avoir des torts envers vous, comme ils vous pardonnent ceux que vous pouvez avoir eus envers eux.

Nota. On peut ajouter à cette prière, qui s'applique à tous, quelques paroles spéciales selon les circonstances particulières de famille ou de relation et la position du défunt.

S'il s'agit d'un enfant, le Spiritisme nous apprend que ce n'est point un Esprit de création récente, mais qu'il a déjà vécu et qu'il peut être déjà très avancé. Si sa dernière existence a été courte, c'est qu'elle n'était qu'un complément d'épreuve, ou devait être une épreuve pour les parents. (Ch. V, n° 21).

61. *Autre*². - Seigneur Tout-Puissant, que votre miséricorde s'étende sur nos frères qui viennent de quitter la terre ! que votre lumière luise à leurs yeux ! Sortez-les des ténèbres ; ouvrez leurs yeux et leurs oreilles ! que vos bons Esprits les entourent et leur fassent entendre des paroles de paix et d'espérance !

Seigneur, quelque indigne que nous soyons, nous osons implorer votre miséricordieuse indulgence en faveur de celui de nos frères qui vient d'être rappelé de l'exil ; faites que son retour soit celui de l'enfant prodigue. Oubliez, ô mon Dieu ! les fautes qu'il a pu commettre pour vous souvenir du bien qu'il a pu faire. Votre justice est immuable, nous le savons, mais votre amour est immense ; nous vous supplions d'apaiser votre justice par cette source de bonté qui découle de vous.

Que la lumière se fasse pour vous, mon frère, qui venez de quitter la terre ! que les bons Esprits du Seigneur descendent vers vous, vous entourent et vous aident à secouer vos chaînes terrestres ! Comprenez et voyez la grandeur de notre maître ; soumettez-vous sans murmure à sa justice, mais ne désespérez jamais de sa miséricorde. Frère ! qu'un sérieux retour sur votre passé vous ouvre les portes de l'avenir en vous faisant comprendre les fautes que vous laissez derrière vous, et le travail qui vous reste à faire pour les réparer ! Que Dieu vous pardonne, et que ses bons Esprits vous soutiennent et vous encouragent ! Vos frères de la terre prieront pour vous et vous demandent de prier pour eux.

Pour les personnes que l'on a affectionnées.

62. PREFACE. Qu'elle est affreuse l'idée du néant ! Qu'ils sont à plaindre ceux qui croient que la voix de l'ami qui pleure son ami se perd dans le vide et ne trouve aucun écho pour lui répondre ! Ils n'ont jamais connu les pures et saintes affections, ceux qui pensent que tout meurt avec le corps ; que le génie qui a éclairé le monde de sa vaste intelligence est un jeu de la matière qui s'éteint à tout jamais comme un souffle ; que de l'être le plus cher, d'un père, d'une mère ou d'un enfant adoré il ne reste qu'un peu de poussière que le temps dissipe sans retour !

Comment un homme de coeur peut-il rester froid à cette pensée ? Comment l'idée d'un anéantissement absolu ne le glace-t-elle pas d'effroi et ne lui fait-elle pas au moins désirer qu'il n'en soit pas ainsi ? Si jusqu'à ce jour sa raison n'a pas suffi pour lever ses doutes, voilà que le Spiritisme vient dissiper toute incertitude sur l'avenir par les preuves matérielles qu'il donne de la survivance de l'âme et de l'existence des êtres d'outre-tombe. Aussi partout ces preuves sont-elles accueillies avec joie ; la confiance renaît, car l'homme sait désormais que la

² Cette prière a été dictée à un médium de Bordeaux au moment où passait devant ses fenêtres le convoi d'un inconnu.

vie terrestre n'est qu'un court passage qui conduit à une vie meilleure ; que ses travaux d'ici-bas ne sont pas perdus pour lui, et que les plus saintes affections ne sont pas brisées sans espoir. (Ch. IV, n° 18 ; ch. V, n° 21).

63. PRIERE. - Daignez, ô mon Dieu, accueillir favorablement la prière que je vous adresse pour l'Esprit de N... ; faites-lui entrevoir vos divines clartés, et rendez-lui facile le chemin de la félicité éternelle. Permettez que les bons Esprits lui portent mes paroles et ma pensée.

Toi qui m'étais cher en ce monde, entends ma voix qui t'appelle pour te donner un nouveau gage de mon affection. Dieu a permis que tu fusses délivré le premier : je ne saurais m'en plaindre sans égoïsme, car ce serait regretter pour toi les peines et les souffrances de la vie. J'attends donc avec résignation le moment de notre réunion dans le monde plus heureux où tu m'as précédé.

Je sais que notre séparation n'est que momentanée, et que, si longue qu'elle puisse me paraître, sa durée s'efface devant l'éternité de bonheur que Dieu promet à ses élus. Que sa bonté me préserve de rien faire qui puisse retarder cet instant désiré, et qu'il m'épargne ainsi la douleur de ne pas te retrouver. au sortir de ma captivité terrestre.

Oh ! qu'elle est douce et consolante la certitude qu'il n'y a entre nous qu'un voile matériel qui te dérobe à ma vue ! que tu peux être là, à mes côtés, me voir et m'entendre comme autrefois, et mieux encore qu'autrefois ; que tu ne m'oublies pas plus que je ne t'oublie moi-même ; que nos pensées ne cessent pas de se confondre, et que la tienne me suit et me soutient toujours.

Que la paix du Seigneur soit avec toi.

Pour les âmes souffrantes qui demandent des prières.

64. PREFACE. Pour comprendre le soulagement que la prière peut procurer aux Esprits souffrants, il faut se rapporter à son mode d'action qui est expliqué ci-dessus. (Ch. XXVII, n° 9, 18 et suivants). Celui qui est pénétré de cette vérité prie avec plus de ferveur par la certitude de ne pas prier en vain.

65. PRIERE. - Dieu clément et miséricordieux, que votre bonté s'étende sur tous les Esprits qui se recommandent à nos prières, et notamment sur l'âme de N...

Bons Esprits, dont le bien est l'unique occupation, intercédez avec moi pour leur soulagement. Faites luire à leurs yeux un rayon d'espérance, et que la divine lumière les éclaire sur les imperfections qui les éloignent du séjour des bienheureux. Ouvrez leur coeur au repentir et au désir de s'épurer pour hâter leur avancement. Faites-leur

comprendre que, par leurs efforts, ils peuvent abrégier le temps de leurs épreuves.

Que Dieu, dans sa bonté, leur donne la force de persévérer dans leurs bonnes résolutions !

Puissent ces paroles bienveillantes adoucir leurs peines, en leur montrant qu'il est sur la terre des êtres qui savent y compatir et qui désirent leur bonheur.

66. *Autre.* - Nous vous prions, Seigneur, de répandre sur tous ceux qui souffrent, soit dans l'espace comme Esprits errants, soit parmi nous comme Esprits incarnés, les grâces de votre amour et de votre miséricorde. Prenez en pitié nos faiblesses. Vous nous avez faits faillibles, mais vous nous avez donné la force de résister au mal et de le vaincre. Que votre miséricorde s'étende sur tous ceux qui n'ont pu résister à leurs mauvais penchants, et sont encore entraînés dans une mauvaise voie. Que vos bons Esprits les entourent ; que votre lumière luise à leurs yeux, et qu'attirés par sa chaleur vivifiante, ils viennent se prosterner à vos pieds, humbles, repentants et soumis.

Nous vous prions également, Père de miséricorde, pour ceux de nos frères qui n'ont pas eu la force de supporter leurs épreuves terrestres. Vous nous donnez un fardeau à porter, Seigneur, et nous ne devons le déposer qu'à vos pieds ; mais notre faiblesse est grande, et le courage nous manque quelquefois en route. Ayez pitié de ces serviteurs indolents qui ont abandonné l'oeuvre avant l'heure ; que votre justice les épargne et permette à vos bons Esprits de leur apporter le soulagement, les consolations et l'espoir de l'avenir. La vue du pardon est fortifiante pour l'âme ; montrez-le, Seigneur, aux coupables qui désespèrent, et soutenus par cette espérance, ils puiseront des forces dans la grandeur même de leurs fautes et de leurs souffrances, pour racheter leur passé et se préparer à conquérir l'avenir.

Pour un ennemi mort.

67. PREFACE. La charité envers nos ennemis doit les suivre au-delà de la tombe. Il faut songer que le mal qu'ils nous ont fait a été pour nous une épreuve qui a pu être utile à notre avancement, si nous avons su en profiter. Elle a pu nous être encore plus profitable que les afflictions purement matérielles, en ce que, au courage et à la résignation, elle nous a permis d'y joindre la charité et l'oubli des offenses. (Ch. X, n° 6 ; ch. XII, n° 5, 6).

68. PRIERE. - Seigneur, il vous a plu de rappeler avant moi l'âme de N... Je lui pardonne le mal qu'il m'a fait et ses mauvaises intentions

à mon égard ; puisse-t-il en avoir du regret, maintenant qu'il n'a plus les illusions de ce monde.

Que votre miséricorde, mon Dieu, s'étende sur lui, et éloignez de moi la pensée de me réjouir de sa mort. Si j'ai eu des torts envers lui, qu'il me les pardonne, comme j'oublie ceux qu'il a eus envers moi.

Pour un criminel.

69. PREFACE. Si l'efficacité des prières était proportionnée à leur longueur, les plus longues devraient être réservées pour les plus coupables, parce qu'ils en ont plus besoin que ceux qui ont saintement vécu. Les refuser aux criminels, c'est manquer de charité et méconnaître la miséricorde de Dieu ; les croire inutiles, parce qu'un homme aura commis telle ou telle faute, c'est préjuger la justice du Très-Haut. (Ch. XI, n° 14.)

70. PRIERE. - Seigneur, Dieu de miséricorde, ne repoussez pas ce criminel qui vient de quitter la terre ; la justice des hommes a pu le frapper, mais elle ne l'affranchit pas de votre justice, si son cœur n'a pas été touché par le remords.

Levez le bandeau qui lui cache la gravité de ses fautes ; puisse son repentir trouver grâce devant vous et alléger les souffrances de son âme ! Puissent aussi nos prières et l'intercession des bons Esprits lui porter l'espérance et la consolation ; lui inspirer le désir de réparer ses mauvaises actions dans une nouvelle existence, et lui donner la force de ne pas succomber dans les nouvelles luttes qu'il entreprendra !

Seigneur, ayez pitié de lui !

Pour un suicidé.

74. PREFACE. L'homme n'a jamais le droit de disposer de sa propre vie, car à Dieu seul appartient de le tirer de la captivité terrestre quand il le juge à propos. Toutefois la justice divine peut adoucir ses rigueurs en faveur des circonstances, mais elle réserve toute sa sévérité pour celui qui a voulu se soustraire aux épreuves de la vie. Le suicidé est comme le prisonnier qui s'évade de sa prison avant l'expiration de sa peine, et qui, lorsqu'il est repris, est tenu plus sévèrement. Ainsi en est-il du suicidé, qui croit échapper aux misères présentes et se plonge dans des malheurs plus grands. (Ch. V, n° 14 et suiv.)

72. PRIERE. - Nous savons, ô mon Dieu, le sort réservé à ceux qui violent vos lois en abrégant volontairement leurs jours ; mais nous savons aussi que votre miséricorde est infinie : daignez l'étendre sur l'âme de N... Puissent nos prières et votre commisération adoucir l'amertume des souffrances qu'il endure pour n'avoir pas eu le courage d'attendre la fin de ses épreuves !

Bons Esprits, dont la mission est d'assister les malheureux, prenez-le sous votre protection ; inspirez-lui le regret de sa faute, et que votre

assistance lui donne la force de supporter avec plus de résignation les nouvelles épreuves qu'il aura à subir pour la réparer. Ecartez de lui les mauvais Esprits qui pourraient de nouveau le porter au mal, et prolonger ses souffrances en lui faisant perdre le fruit de ses futures épreuves.

Vous, dont le malheur fait l'objet de nos prières, puisse notre commisération en adoucir l'amertume, et faire naître en vous l'espérance d'un avenir meilleur ! Cet avenir est entre vos mains ; confiez-vous en la bonté de Dieu, dont le sein est ouvert à tous les repentirs, et ne reste fermé qu'aux coeurs endurcis.

Pour les Esprits repentants.

73. PREFACE. Il serait injuste de ranger dans la catégorie des mauvais Esprits les Esprits souffrants et repentants qui demandent des prières ; ceux-là ont pu être mauvais, mais ils ne le sont plus du moment qu'ils reconnaissent leurs fautes et les regrettent : ils ne sont que malheureux ; quelques-uns même commencent à jouir d'un bonheur relatif.

74. PRIERE. - Dieu de miséricorde, qui acceptez le repentir sincère du pécheur, incarné ou désincarné, voici un Esprit qui s'était complu au mal, mais qui reconnaît ses torts et entre dans la bonne voie ; daignez, ô mon Dieu, le recevoir comme un enfant prodigue et lui pardonner.

Bons Esprits dont il a méconnu la voix, il veut vous écouter désormais ; permettez-lui d'entrevoir la félicité des élus du Seigneur, afin qu'il persiste dans le désir de se purifier pour y atteindre ; soutenez-le dans ses bonnes résolutions, et donnez-lui la force de résister à ses mauvais instincts.

Esprit de N..., nous vous félicitons de votre changement et nous remercions les bons Esprits qui vous ont aidé !

Si vous vous complaisiez autrefois à faire le mal, c'est que vous ne compreniez pas combien est douce la jouissance de faire le bien ; vous vous sentiez aussi trop bas pour espérer y atteindre. Mais dès l'instant où vous avez mis le pied dans la bonne route, une lumière nouvelle s'est faite pour vous ; vous avez commencé à goûter d'un bonheur inconnu, et l'espérance est entrée dans votre coeur. C'est que Dieu écoute toujours la prière du pécheur repentant ; il ne repousse aucun de ceux qui viennent à lui.

Pour rentrer complètement en grâce auprès de lui, appliquez-vous désormais, non seulement à ne plus faire de mal, mais à faire le bien,

et surtout à réparer le mal que vous avez fait ; alors vous aurez satisfait à la justice de Dieu ; chaque bonne action effacera une de vos fautes passées.

La premier pas est fait ; maintenant, plus vous avancerez plus le chemin vous semblera facile et agréable. Persévérez donc, et un jour vous aurez la gloire de compter parmi les bons Esprits et les Esprits bienheureux.

Pour les Esprits endurcis.

75. PREFACE. Les mauvais Esprits sont ceux que le repentir n'a point encore touchés ; qui se plaisent au mal et n'en conçoivent aucun regret ; qui sont insensibles aux reproches, repoussent la prière et souvent blasphèment le nom de Dieu. Ce sont ces âmes endurcies qui, après la mort, se vengent sur les hommes des souffrances qu'elles endurent, et poursuivent de leur haine ceux à qui ils en ont voulu pendant leur vie, soit par l'obsession, soit par une funeste influence quelconque. (Ch. X, n° 6 ; ch. XII, n° 5, 6.)

Parmi les Esprits pervers, il y a deux catégories bien distinctes : ceux qui sont franchement mauvais et ceux qui sont hypocrites. Les premiers sont infiniment plus faciles à ramener au bien que les seconds ; ce sont le plus souvent des natures brutes et grossières, comme on en voit parmi les hommes, qui font le mal plus par instinct que par calcul, et ne cherchent pas à se faire passer pour meilleurs qu'ils ne sont ; mais il y a en eux un germe latent qu'il faut faire éclore, et l'on y parvient presque toujours avec la persévérance, la fermeté jointe à la bienveillance, par les conseils, les raisonnements et la prière. Dans la médiumnité, la difficulté qu'ils ont à écrire le nom de Dieu est l'indice d'une crainte instinctive, d'une voix intime de la conscience qui leur dit qu'ils en sont indignes ; celui qui en est là est sur le seuil de la conversion, et l'on peut tout espérer de lui : il suffit de trouver le point vulnérable du coeur. Les Esprits hypocrites sont presque toujours très intelligents, mais ils n'ont au coeur aucune fibre sensible ; rien ne les touche ; ils simulent tous les bons sentiments pour capter la confiance, et sont heureux quand ils trouvent des dupes qui les acceptent comme de saints Esprits et qu'ils peuvent gouverner à leur gré. Le nom de Dieu, loin de leur inspirer la moindre crainte, leur sert de masque pour couvrir leurs turpitudes. Dans le monde invisible, comme dans le monde visible, les hypocrites sont les êtres les plus dangereux, parce qu'ils agissent dans l'ombre, et qu'on ne s'en méfie pas. Ils n'ont que les apparences de la foi, mais point de foi sincère.

76. PRIERE. - Seigneur, daignez jeter un regard de bonté sur les Esprits imparfaits qui sont encore dans les ténèbres de l'ignorance et vous méconnaissent, et notamment sur celui de N....

Bons Esprits, aidez-nous à lui faire comprendre qu'en induisant les hommes au mal, en les obsédant et en les tourmentant, il prolonge ses propres souffrances ; faites que l'exemple du bonheur dont vous jouissez soit un encouragement pour lui.

Esprit qui vous complaisez encore au mal, vous venez d'entendre la prière que nous faisons pour vous ; elle doit vous prouver que nous désirons vous faire du bien, quoique vous fassiez du mal.

Vous êtes malheureux, car il est impossible d'être heureux en faisant le mal ; pourquoi donc rester dans la peine quand il dépend de vous d'en sortir ? Regardez les bons Esprits qui vous entourent ; voyez combien ils sont heureux, et s'il ne serait pas plus agréable pour vous de jouir du même bonheur ?

Vous direz que cela vous est impossible ; mais rien n'est impossible à celui qui veut, car Dieu vous a donné, comme à toutes ses créatures, la liberté de choisir entre le bien et le mal, c'est-à-dire entre le bonheur et le malheur, et nul n'est condamné à faire le mal. Si vous avez la volonté de le faire, vous pouvez avoir celle de faire le bien et d'être heureux.

Tournez vos regards vers Dieu ; élevez-vous un seul instant vers lui par la pensée, et un rayon de sa divine lumière viendra vous éclairer. Dites avec nous ces simples paroles : *Mon Dieu, je me repens, pardonnez-moi*. Essayez du repentir et de faire le bien au lieu de faire le mal, et vous verrez qu'aussitôt sa miséricorde s'étendra sur vous, et qu'un bien-être inconnu viendra remplacer les angoisses que vous endurez.

Une fois que vous aurez fait un pas dans la bonne route, le reste du chemin vous semblera facile. Vous comprendrez alors combien de temps vous avez perdu par votre faute pour votre félicité ; mais un avenir radieux et plein d'espérance s'ouvrira devant vous et vous fera oublier votre misérable passé, plein de trouble et de tortures morales qui seraient pour vous l'enfer si elles devaient durer éternellement. Un jour viendra que ces tortures seront telles qu'à tout prix vous voudrez les faire cesser ; mais plus vous attendrez, plus cela vous sera difficile.

Ne croyez pas que vous resterez toujours dans l'état où vous êtes ; non, cela est impossible ; vous avez devant vous deux perspectives : l'une de souffrir beaucoup plus que vous ne le faites maintenant, l'autre d'être heureux comme les bons Esprits qui sont autour de vous : la première est inévitable si vous persistez dans votre obstination ; un simple effort de votre volonté suffit pour vous tirer du mauvais pas où vous êtes. Hâtez-vous donc, car chaque jour de retard est un jour perdu pour votre bonheur.

Bons Esprits, faites que ces paroles trouvent accès dans cette âme encore arriérée, afin qu'elles l'aident à se rapprocher de Dieu. Nous vous en prions au nom de Jésus-Christ, qui eut un si grand pouvoir sur les mauvais Esprits.

V. POUR LES MALADES ET LES OBSEDES.

Pour les malades.

77. PREFACE. Les maladies font partie des épreuves et des vicissitudes de la vie terrestre ; elles sont inhérentes à la grossièreté de notre nature matérielle et à l'infériorité du monde que nous habitons. Les passions et les excès de tous genres sèment en nous des germes malsains souvent héréditaires. Dans les mondes plus avancés physiquement ou moralement, l'organisme humain, plus épuré et moins matériel, n'est pas sujet aux mêmes infirmités, et le corps n'est pas miné sourdement par le ravage des passions (ch. III, n° 9). Il faut donc se résigner à subir les conséquences du milieu où nous place notre infériorité, jusqu'à ce nous ayons mérité d'en changer. Cela ne doit pas nous empêcher, en attendant, de faire ce qui dépend de nous pour améliorer notre position actuelle ; mais si, malgré nos efforts, nous n'y pouvons parvenir, le Spiritisme nous apprend à supporter avec résignation nos maux passagers.

Si Dieu n'avait pas voulu que les souffrances corporelles fussent dissipées ou adoucies dans certains cas, il n'aurait pas mis des moyens curatifs à notre disposition. Sa prévoyante sollicitude à cet égard, d'accord en cela avec l'instinct de conservation, indique qu'il est de notre devoir de les rechercher et de les appliquer.

A côté de la médication ordinaire, élaborée par la science, le magnétisme nous a fait connaître la puissance de l'action fluidique ; puis le Spiritisme est venu nous révéler une autre force dans *la médiumnité guérissante* et l'influence de la prière. (Voir ci-après la notice sur la médiumnité guérissante.)

78. PRIERE. (Par le malade.) - Seigneur, vous êtes toute justice ; la maladie qu'il vous a plu de m'envoyer, j'ai dû la mériter, parce que vous n'affligez jamais sans cause. Je m'en remets, pour ma guérison, à votre infinie miséricorde ; s'il vous plaît de me rendre la santé, que votre saint nom soit béni ; si, au contraire, je dois encore souffrir, qu'il soit béni de même ; je me sou mets sans murmurer à vos divins décrets, car tout ce que vous faites ne peut avoir pour but que le bien de vos créatures.

Faites, ô mon Dieu, que cette maladie soit pour moi un avertissement salutaire, et me fasse faire un retour sur moi-même ; je l'accepte comme une expiation du passé, et comme une épreuve pour ma foi et ma soumission à votre sainte volonté. (V. la prière n° 40.)

79. PRIERE. (Pour le malade). - Mon Dieu, vos vues sont impénétrables, et dans votre sagesse vous avez cru devoir affliger N... par la maladie. Jetez, je vous en supplie, un regard de compassion sur ses souffrances, et daignez y mettre un terme.

Bons Esprits, ministres du Tout-Puissant, secondez, je vous prie, mon désir de le soulager ; dirigez ma pensée afin qu'elle aille verser un baume salutaire sur son corps et la consolation dans son âme.

Inspirez-lui la patience et la soumission à la volonté de Dieu ; donnez-lui la force de supporter ses douleurs avec une résignation chrétienne, afin qu'il ne perde pas le fruit de cette épreuve. (V. la prière n° 57.)

80. PRIERE. (Par le médium guérisseur.) - Mon Dieu, si vous daignez vous servir de moi, tout indigne que je suis, je puis guérir cette souffrance, si telle est votre volonté, parce que j'ai foi en vous ; mais sans vous je ne puis rien. Permettez à de bons Esprits de me pénétrer de leur fluide salubre, afin que je le transmette à ce malade, et détournez de moi toute pensée d'orgueil et d'égoïsme qui pourrait en altérer la pureté.

Pour les obsédés.

81. PREFACE. L'obsession est l'action persistante qu'un mauvais Esprit exerce sur un individu. Elle présente des caractères très différents, depuis la simple influence morale, sans signes extérieurs sensibles, jusqu'au trouble complet de l'organisme et des facultés mentales. Elle oblitère toutes les facultés médianimiques ; dans la médiumnité par l'écriture elle se traduit par l'obstination d'un Esprit à se manifester à l'exclusion de tous autres.

Les mauvais Esprits pullulent autour de la terre, par suite de l'infériorité morale de ses habitants. Leur action malfaisante fait partie des fléaux auxquels l'humanité est en butte ici-bas. L'obsession, comme les maladies, et toutes les tribulations de la vie, doit donc être considérée comme une épreuve ou une expiation, et acceptée comme telle.

De même que les maladies sont le résultat des imperfections physiques qui rendent le corps accessible aux influences pernicieuses extérieures, l'obsession est toujours celui d'une imperfection morale qui donne prise à un mauvais Esprit. A une cause physique on oppose une force physique ; à une cause morale il faut opposer une force morale. Pour préserver des maladies, on fortifie le corps ; pour garantir de l'obsession, il faut fortifier l'âme ; de là, pour l'obsédé, la nécessité de travailler à sa propre amélioration, ce qui suffit le plus souvent pour le débarrasser de l'obsesseur, sans le secours de personnes étrangères. Ce secours devient nécessaire quand l'obsession dégénère en subjugation et en possession, car alors le patient perd parfois sa volonté et son libre arbitre.

L'obsession est presque toujours le fait d'une vengeance exercée par un Esprit, et qui le plus souvent a sa source dans les rapports que l'obsédé a eus avec lui dans une précédente existence. (Voy. chap. X, n° 6 ; ch. XII, n° 5, 6).

Dans les cas d'obsession grave, l'obsédé est comme enveloppé et imprégné d'un fluide pernicieux qui neutralise l'action des fluides salutaires et les repousse. C'est de ce fluide dont il faut le débarrasser ; or un mauvais fluide ne peut être repoussé par un mauvais fluide. Par une action identique à celle du médium guérisseur dans les cas de maladie, il faut expulser le fluide mauvais à l'aide d'un fluide meilleur qui produit en quelque sorte l'effet d'un réactif.

Ceci est l'action mécanique, mais qui ne suffit pas ; il faut aussi et surtout *agir sur l'être intelligent* auquel il faut avoir le droit de parler avec autorité, et cette autorité n'est donnée qu'à la supériorité morale. plus celle-ci est grande, plus l'autorité est grande.

Ce n'est pas tout encore ; pour assurer la délivrance, il faut amener l'Esprit pervers à renoncer à ses mauvais desseins ; il faut faire naître en lui le repentir et le désir du bien, à l'aide d'instructions habilement dirigées, dans des évocations particulières faites en vue de son

éducation morale ; alors on peut avoir la double satisfaction de délivrer un incarné et de convertir un Esprit imparfait.

La tâche est rendue plus facile quand l'obsédé, comprenant sa situation, apporte son concours de volonté et de prière ; il n'en est pas ainsi quand celui-ci, séduit par l'Esprit trompeur, se fait illusion sur les qualités de celui qui le domine, et se complaît dans l'erreur où ce dernier le plonge ; car alors, loin de seconder, il repousse toute assistance. C'est le cas de la fascination toujours infiniment plus rebelle que la subjugation la plus violente. (*Livre des médiums*, ch. XXIII.)

Dans tous les cas d'obsession, la prière est le plus puissant auxiliaire pour agir contre l'Esprit obsesseur.

82. PRIERE. (Par l'obsédé.) - Mon Dieu, permettez aux bons Esprits de me délivrer de l'Esprit malfaisant qui s'est attaché à moi. Si c'est une vengeance qu'il exerce pour des torts que j'aurais eus jadis envers lui, vous le permettez, mon Dieu, pour ma punition, et je subis la conséquence de ma faute. Puisse mon repentir me mériter votre pardon et ma délivrance ! Mais, quel que soit son motif, j'appelle sur lui votre miséricorde ; daignez lui faciliter la route du progrès qui le détournera de la pensée de faire le mal. Puissé-je, de mon côté, en lui rendant le bien pour le mal, l'amener à de meilleurs sentiments.

Mais je sais aussi, ô mon Dieu, que ce sont mes imperfections qui me rendent accessible aux influences des Esprits imparfaits. Donnez-moi la lumière nécessaire pour les reconnaître ; combattez surtout en moi l'orgueil qui m'aveugle sur mes défauts.

Quelle ne doit pas être mon indignité, puisqu'un être malfaisant peut me maîtriser !

Faites, ô mon Dieu, que cet échec porté à ma vanité me serve de leçon à l'avenir ; qu'il me fortifie dans la résolution que je prends de m'épurer par la pratique du bien, de la charité et de l'humilité, afin d'opposer désormais une barrière aux mauvaises influences.

Seigneur, donnez-moi la force de supporter cette épreuve avec patience et résignation ; je comprends que, comme toutes les autres épreuves, elle doit aider à mon avancement si je n'en perds pas le fruit par mes murmures, puisqu'elle me fournit une occasion de montrer ma soumission, et d'exercer ma charité envers un frère malheureux, en lui pardonnant le mal qu'il me fait. (Ch. XII, n° 5, 6 ; ch. XXVIII, n°15 et suiv., 46, 47.)

83. PRIERE. (Pour l'obsédé.) - Dieu Tout-Puissant, daignez me donner le pouvoir de délivrer N... de l'Esprit qui l'obsède ; s'il entre dans vos desseins de mettre un terme à cette épreuve, accordez-moi la grâce de parler à cet Esprit avec autorité.

Bons Esprits qui m'assistez, et vous, son ange gardien, prêtez-moi votre concours ; aidez-moi à le débarrasser du fluide impur dont il est enveloppé.

Au nom de Dieu Tout-Puissant, j'adjure l'Esprit malfaisant qui le tourmente de se retirer.

84. PRIERE. (Pour l'Esprit obsesseur.) - Dieu infiniment bon, j'implore votre miséricorde pour l'Esprit qui obsède N..., faites-lui entrevoir les divines clartés, afin qu'il voie la fausse route où il s'est engagé. Bons Esprits, aidez-moi à lui faire comprendre qu'il a tout à perdre en faisant le mal, et tout à gagner en faisant le bien.

Esprit qui vous plaisez à tourmenter N..., écoutez-moi, car je vous parle au nom de Dieu.

Si vous voulez réfléchir, vous comprendrez que le mal ne peut l'emporter sur le bien, et que vous ne pouvez être plus fort que Dieu et les bons Esprits.

Ils auraient pu préserver N... de toute atteinte de votre part ; s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'il (ou elle) avait une épreuve à subir. Mais quand cette épreuve sera finie, ils vous enlèveront toute action sur lui ; le mal que vous lui avez fait, au lieu de lui nuire, aura servi à son avancement, et il n'en sera que plus heureux ; ainsi votre méchanceté aura été une pure perte pour vous, et tournera contre vous.

Dieu, qui est tout-puissant, et les Esprits supérieurs ses délégués, qui sont plus puissants que vous, pourront donc mettre un terme à cette obsession quand ils le voudront, et votre ténacité se brisera devant cette suprême autorité. Mais, par cela même que Dieu est bon, il veut bien vous laisser le mérite de cesser de votre propre volonté. C'est un répit qui vous est accordé ; si vous n'en profitez pas, vous en subirez les déplorables conséquences ; de grands châtiments et de cruelles souffrances vous attendent ; vous serez forcé d'implorer leur pitié et les prières de votre victime, qui déjà vous pardonne et prie pour vous, ce qui est un grand mérite aux yeux de Dieu, et hâtera sa délivrance.

Réfléchissez donc pendant qu'il en est temps encore, car la justice de Dieu s'appesantira sur vous comme sur tous les Esprits rebelles. Songez que le mal que vous faites en ce moment aura forcément un terme, tandis que, si vous persistez dans votre endurcissement, vos souffrances iront sans cesse en augmentant.

Quand vous étiez sur la terre, n'auriez-vous pas trouvé stupide de sacrifier un grand bien pour une petite satisfaction d'un moment ? Il en est de même maintenant que vous êtes Esprit. Que gagnez-vous à ce que vous faites ? Le triste plaisir de tourmenter quelqu'un, ce qui ne vous empêche pas d'être malheureux, quoi que vous puissiez dire, et vous rendra plus malheureux encore.

A côté de cela, voyez ce que vous perdez ; regardez les bons Esprits qui vous entourent, et voyez si leur sort n'est pas préférable au vôtre ? Le bonheur dont ils jouissent sera votre partage quand vous le voudrez. Que faut-il pour cela ? Implorer Dieu, et faire le bien au lieu de faire le mal. Je sais que vous ne pouvez pas vous transformer tout d'un coup ; mais Dieu ne demande pas l'impossible ; ce qu'il veut, c'est de la bonne volonté. Essayez donc, et nous vous aiderons. Faites que bientôt nous puissions dire pour vous la prière pour les Esprits repentants (n° 73), et ne plus vous ranger parmi les mauvais Esprits, en attendant que vous puissiez compter parmi les bons.

(Voir aussi, ci-dessus, n° 75, la prière pour les Esprits endurcis.)

Remarque. La cure des obsessions graves requiert beaucoup de patience, de persévérance et de dévouement ; elle exige aussi du tact et de l'habileté pour amener au bien des Esprits souvent très pervers, endurcis et astucieux, car il en est de rebelles au dernier degré ; dans la plupart des cas, il faut se guider selon les circonstances ; mais, quel que soit le caractère de l'Esprit, il est un fait certain, c'est qu'on n'obtient rien par la contrainte ou la menace ; toute l'influence est dans l'ascendant moral. Une autre vérité, également constatée par l'expérience aussi bien que par la logique, c'est *la complète inefficacité des exorcismes, formules, paroles sacramentelles, amulettes, talismans, pratiques extérieures ou signes matériels quelconques.*

L'obsession longtemps prolongée peut occasionner des désordres pathologiques, et requiert parfois un traitement simultané ou consécutif soit magnétique, soit médical, pour rétablir l'organisme. La cause étant détruite, il reste à combattre les effets. (V. *Livre des médiums*, ch. XXIII ; de l'obsession. - *Revue spirite*, février et mars 1864 ; avril 1865 : exemples de cures d'obsessions.)